



L'énergie de tous  
les possibles



# RAPPORT ANNUEL 2023





# Table des matières

---

<b>SIGLES ET ACRONYMES</b>	<b>4</b>
<b>MOT DU DIRECTEUR GENERAL</b>	<b>5</b>
<b>LES PERFORMANCES DE 2023</b>	<b>7</b>
<b>CONJONCTURE ECONOMIQUE</b>	<b>9</b>
<b>CHIFFRES CLES :</b>	<b>14</b>
<b>INFRASTRUCTURES DE PRODUCTION, TRANSPORT ET DISTRIBUTION</b>	<b>16</b>
Parc de production	16
Réseau de transport	16
Réseau de distribution	17
Activité Industrielle	18
• Production :	18
• Consommations de combustibles RI Senelec :	26
• Dépenses de combustibles et coût variable du kWh :	28
• Mouvements d'énergie :	32
• Qualité de service	33
<b>ACTIVITE COMMERCIALE</b>	<b>38</b>
Clientèle :	38
Ventes D'énergie :	38
Chiffre d'affaires sur les ventes d'énergie :	38
Prix Moyen :	39
Rendement :	40
Recouvrement : Répartition du CAE et des Encaissements en 2023	40
<b>RÉSULTATS COMPTABLES :</b>	<b>41</b>
Soldes Intermédiaires de Gestion (S.I.G)	41
Compte de Résultat :	42
<b>BILAN SOCIAL</b>	<b>45</b>
Mouvements du personnel	46
Formation et encadrement	47
Conditions de travail d'hygiène et de sécurité	47
<b>ANNEXES</b>	<b>44</b>

# Sigles et Acronymes

<b>AFD</b>	Agence Française de Développement
<b>APIX</b>	Agence pour la Promotion des Investissements et des Grands travaux
<b>ASEA</b>	Association des Sociétés d'Electricité d'Afrique (ou APUA en anglais)
<b>BCE</b>	Banque Centrale Européenne
<b>BEI</b>	Banque Européenne d'Investissement
<b>BID</b>	Banque Islamique de Développement
<b>BM</b>	Banque Mondiale
<b>BOAD</b>	Banque Ouest Africaine de Développement
<b>BT</b>	Basse Tension
<b>CCE</b>	Comité de Coordination de l'Exploitation
<b>CEDEAO</b>	Communauté Economique des Etats de l'Afrique de l'Ouest
<b>CTPI</b>	Comité Technique Permanent de l'Interconnexion (Manantali)
<b>CFPP</b>	Centre de Formation et de Perfectionnement Professionnel
<b>COMDIR</b>	Comité de Direction
<b>DC1</b>	Délégation Centrale Dakar 1
<b>DC2</b>	Délégation Centrale Dakar2
<b>DC3</b>	Délégation Centrale Dakar3
<b>DGC</b>	Délégation Grand Compte
<b>DPP</b>	Direction Principale Production
<b>DRCE</b>	Délégation Régionale Centre Est
<b>DRCO</b>	Délégation Régionale Centre Ouest
<b>DRN</b>	Délégation Régional Nord
<b>DRS</b>	Délégation Régionale Sud
<b>EEEOA</b>	Système d'Echanges d'Energie Electrique Ouest Africain
<b>FED</b>	Federal Reseve System
<b>FMI</b>	Fond Monétaire International
<b>IDA</b>	Association Internationale de Développement
<b>IPP</b>	Indépendant Power Producer
<b>KPS</b>	Karpowership
<b>MCA</b>	Millennium Challenge Account
<b>MCC</b>	Millennium Challenge Corporation
<b>MT</b>	Moyenne Tension
<b>MWh</b>	Méga wattheures
<b>MWc</b>	Méga wattheures
<b>OMT</b>	Méga watt-crête
<b>OMVG</b>	Organes de Manœuvre Télécommandé
<b>OMVS</b>	Organisation pour la Mise en Valeur du Fleuve Gambie
<b>PFNL</b>	Organisation pour la Mise en Valeur du Fleuve Sénégal
<b>PIB</b>	Production Facturée Non Livrée
<b>PLNF</b>	Produit intérieur Brut
<b>RI</b>	Produit Livrée Non Facturée
<b>RIMA</b>	Réseau Interconnecté de Senelec
<b>RNI</b>	Réseau Interconnecté de Manantali
<b>SAIDI</b>	Réseau Non interconnecté de Senelec
<b>SAIFI</b>	System Average Interruption Duration Index
<b>SOGEM</b>	System Average Interruption frequency Index
<b>SDE</b>	Société de Gestion des Ouvrages de Manantali
<b>TCCA</b>	Sociétés d'Electricité du RIMA
<b>WAE</b>	Taux de Couverture du Chiffre d'Affaires Encaissables
<b>WAPP</b>	West African Energy
	West African Power Pool



## MOT DU DIRECTEUR GENERAL

---



// Avec une puissance installée de 546,71MW hydraulique inclus, cette politique va contribuer à intensifier la transition énergétique du pays et à lutter contre le changement climatique. //

### Chers partenaires et collaborateurs de la Société nationale d'électricité du Sénégal,

Poursuivant notre objectif d'être de plus en plus performant à l'instar de l'année précédente, l'année 2023 a été une année de défis relevés et de succès pour Senelec. Grâce à l'engagement et au dévouement de nos équipes, nous avons réalisé de grandes avancées dans le secteur de l'électricité au Sénégal.

En 2023, nos efforts pour consolider notre ambition de donner l'électricité à tous les sénégalais là où ils se trouvent ont porté leurs fruits avec **une puissance installée de 1960 MW**. Nous avons mis en service des nouvelles infrastructures, renforcé notre réseau de distribution, électrifié des milliers de localités pour répondre aux besoins croissants en énergie de nos concitoyens.

Etant soucieux de la préservation de notre environnement, les investissements en direction des **énergies renouvelables** se sont accrus avec le développement de nouveaux projets solaires et éoliens. Avec une puissance installée de 546,71 MW hydraulique inclus, cette politique va contribuer à intensifier la transition énergétique du pays et à lutter contre le changement climatique.

Dans notre dynamique d'amélioration continue, nous avons renforcé notre engagement envers nos partenaires (les clients), en améliorant nos produits, en garantissant une meilleure qualité de service et en développant des **solutions plus innovantes** comme les compteurs intelligents, la GMAO, le SmartSenelec et le dernier en date le simulateur Woyofal.

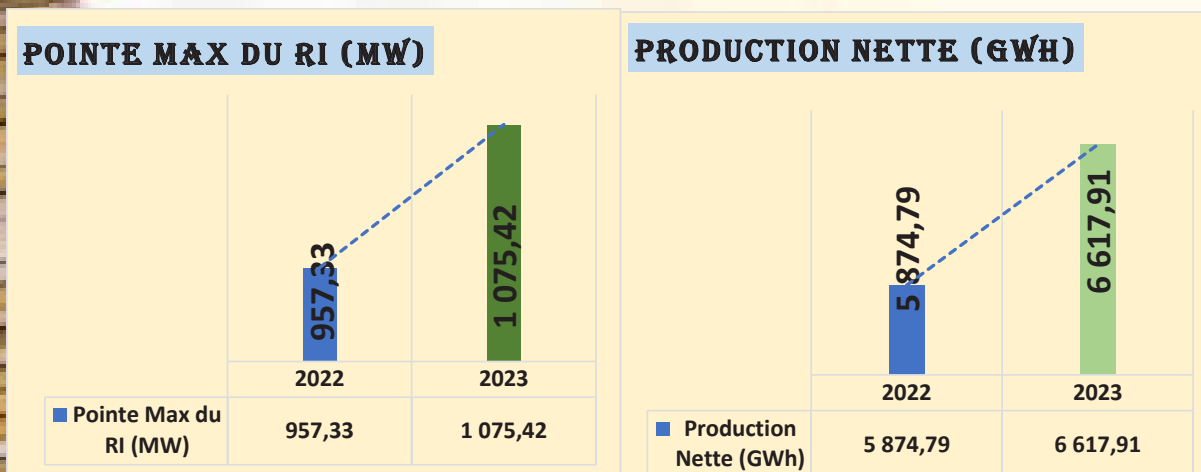
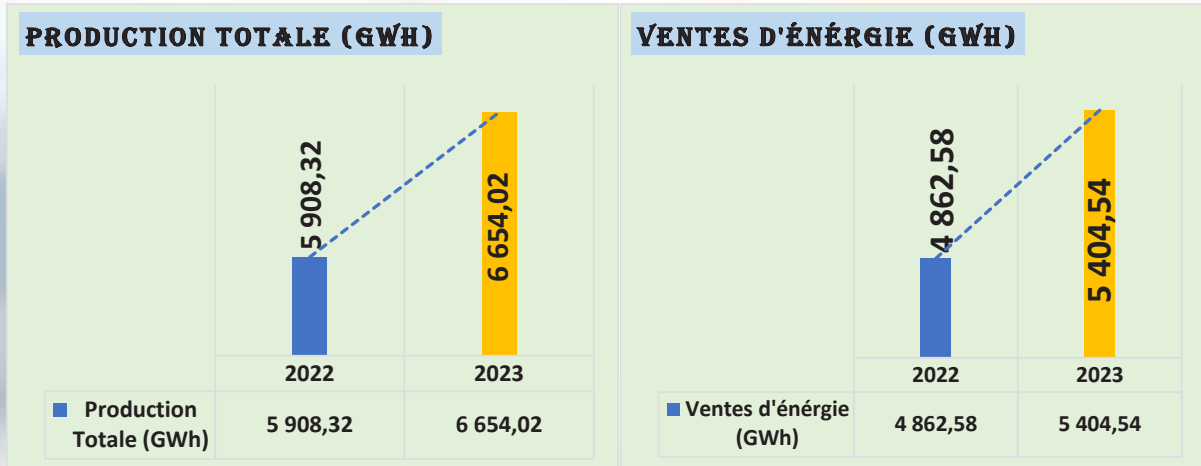
Tous ces efforts et les bons résultats enregistrés au cours de l'année 2023 sont dus à des ressources humaines de qualité mais sont aussi le fruit d'une **collaboration active et fructueuse** entre les partenaires sociaux et la Direction générale, garante d'une société qui se veut plus performante et plus innovante.

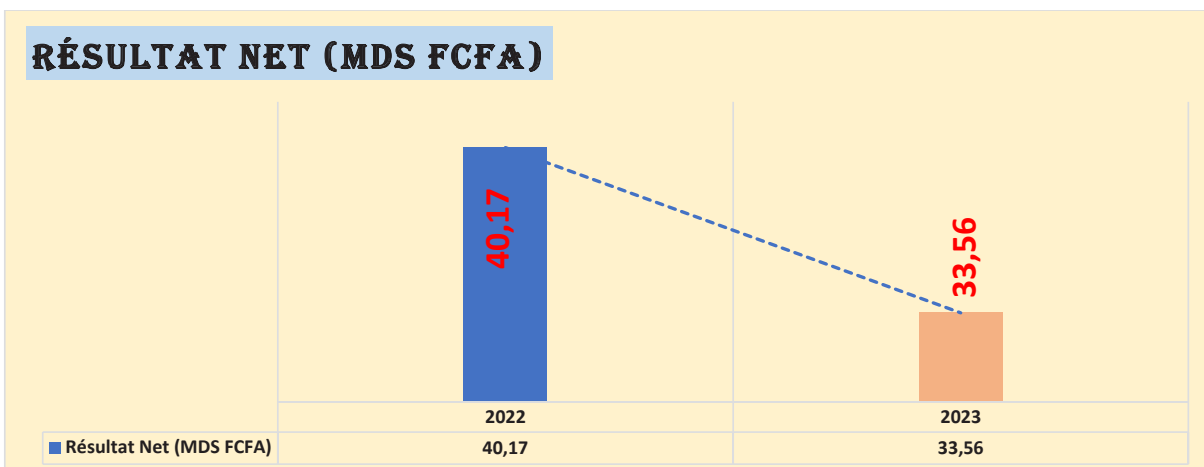
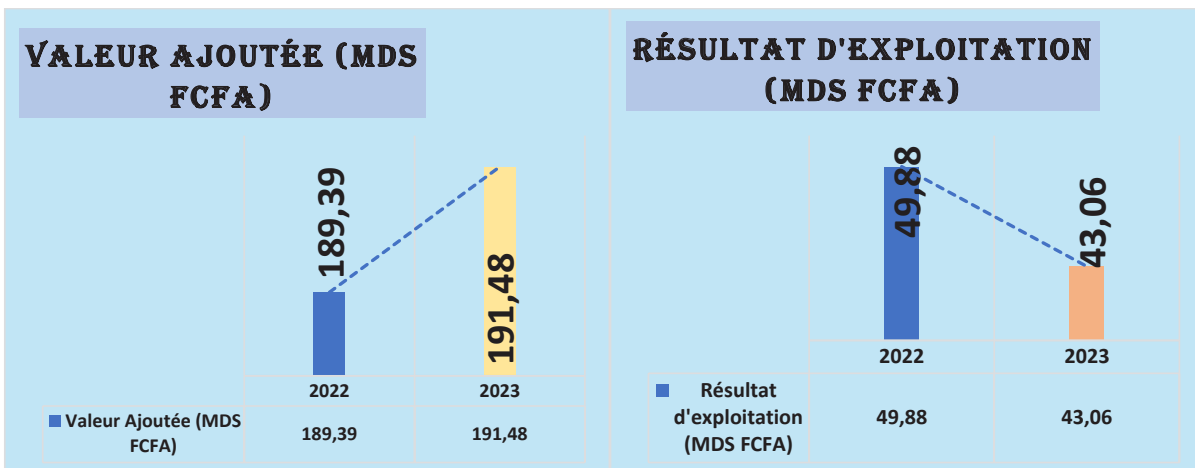
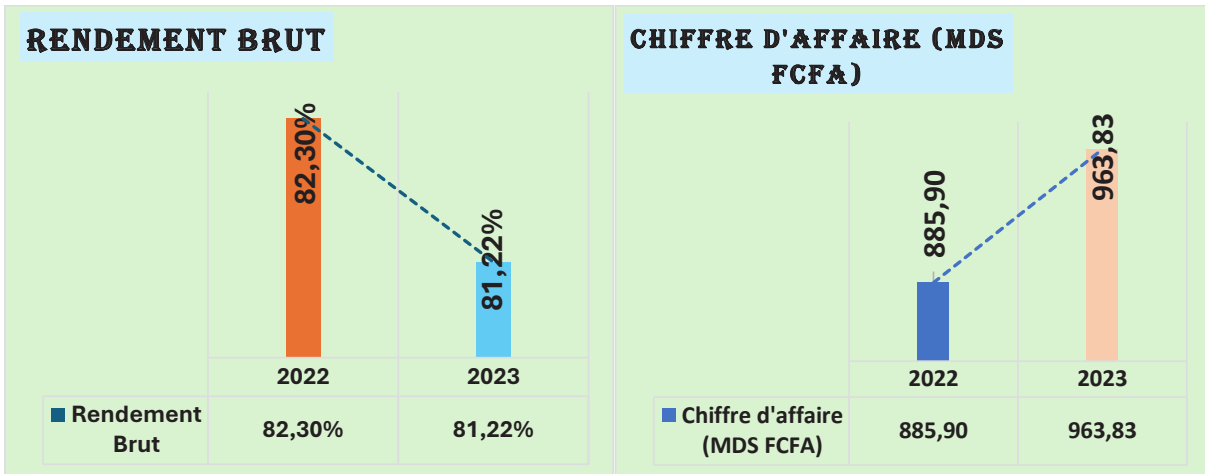


# Organisation

<p>CONSEIL D'ADMINISTRATION</p>	<p>Conseil d'Administration                      Serigne Mbaye DIA                      Mahanta GUEYE                      Abdoulaye SAMB                      Théophile Edouar AMINE                      Ibrahima NIANE                      Amadou Tidiane DIAW                      Demba GAYE                      Abdou DIOP FAYE                      Cheikh NIANE                      Mamour FALL                      Papa Moctar SARR                      Macodou SENE</p> <p>Président                      Administrateur                      Administrateur                      Administrateur                      Administrateur                      Administrateur                      Administrateur                      Administrateur                      Administrateur                      Administrateur                      Administrateur</p>
<p>COMITÉ DE DIRECTION</p>	<p>Papa Mademba BITEYE                      Papa Toby GAYE                      Thierno Oumar KANE                      Abdoukader KANE                      Tabara NDOYE                      Fatou MBOW                      Bassirou SYLLA                      Djibril NDOYE                      Ndèye Fatou SARRE                      Alioune Ibrahima BA                      Faty DIALLO                      Mariétou THIAM                      Moussa THIAM                      Thierno Amadou BA                      Moustaph Baïdy BA                      Mbaye DIEYE                      Fatou Madiama NDIAYE                      Léonce SAMBOU</p> <p>Directeur Général                      Secrétaire Général                      Directeur Principal                      Directeur Principal                      Directrice Principale                      Directrice Principale                      Directeur Principal                      Directeur                      Directrice                      Directeur                      Directrice                      Directrice                      Directeur                      Directeur Principal                      Directeur Principal                      Directeur Principal                      Directrice Principale                      Directeur</p>
<p>COMMISSAIRES AUX COMPTES</p>	<p>KPMG Sénégal                      Mazars Sénégal</p>

# Les performances de 2023







# Conjoncture économique



En 2023, la croissance économique mondiale a encore faibli. A la sortie de la crise sanitaire, la vague inflationniste causée principalement par le conflit en Ukraine et la poursuite du resserrement des politiques monétaires ont perturbé l'activité économique mondiale. Cette dernière a fait preuve d'une certaine résilience, car les risques d'un ralentissement plus prononcé initialement annoncés se sont estompés au cours de l'année, en grande partie, grâce au dynamisme des économies américaine et chinoise. Ainsi, après une hausse de 3,5% en 2022, le Fonds monétaire International (FMI) a estimé la croissance mondiale en 2023 à 3,1%, soit un rythme plus fort relativement aux prévisions de janvier et avril 2022. Dans l'ensemble des économies avancées, l'activité a ralenti avec une croissance du PIB de 1,6% après 2,6% en 2022. Cette perte de vitesse varie selon le pays et traduit davantage le ralentissement de la croissance de la zone euro que la performance économique américaine.

Sur le marché des changes, l'euro s'est apprécié par rapport aux devises des principales économies avancées en 2023. Sur cette période, la devise européenne s'est renforcée vis-à-vis du yen (+10,1%), du dollar (+2,6%) et de la livre sterling (+2,0%). L'attitude prudente de la BCE face aux anticipations de baisse des taux d'intérêt affichées par la Fed a soutenu, en grande partie, l'euro. En rythme trimestriel, ce dernier a connu des hausses par rapport au yen (+1,1%) et à la livre sterling (0,8%) mais a reculé de 1,2% face au dollar. En ce qui concerne les monnaies des marchés émergents,

l'euro a affiché des croissances annuelles respectives, de 8,2% et 8,0% vis-à-vis du yuan chinois et de la roupie indienne. En comparaison au réal brésilien, l'euro s'est, par contre, déprécié de 0,8%. Au dernier trimestre 2023, l'euro s'est affaibli par rapport au yuan (-1,4%) et à la roupie (-0,5%), en rythme trimestriel, mais s'est consolidé de 0,4% contre le réal.

Sur le marché des matières premières, les cours se sont globalement repliés en 2023, en liaison avec le ralentissement de l'économie mondiale. En moyenne sur l'année, les prix des produits de base ont fortement baissé de 24,2%, du fait principalement des produits énergétiques (-29,9%), notamment le pétrole (-16,8%) et le gaz sur les marchés européen (-67,5%) et américain (-60,1%). La baisse de 9,8% des cours des matières premières non énergétiques ont, dans une moindre mesure, contribué au recul. Ce fléchissement est attribuable au repli des prix des produits agricoles (-7,2%), des fertilisants pétrole (-34,9%) et des métaux et minerais (-9,6%). En rythme trimestriel, les cours des matières premières ont diminué de 1,4% au quatrième trimestre, sous l'effet combiné des produits énergétiques (-1,8%) et non énergétique (-0,5%). Au plan alimentaire, les cours ont affiché une baisse annuelle de 9,2%, résultant des huiles et farines (-18,1%) et des céréales (-11,5%). En comparaison au troisième trimestre 2023, les cours des produits alimentaires de base se sont repliés de 1,0%, du fait également des céréales (-4,1%) et des huiles et farines (-3,7%).

# Faits marquants 2023

## LANCEMENT DU PROJET D'ÉLECTRIFICATION DE WELDY LAMONT

Le Sénégal a l'un des taux d'électrification les plus élevés en Afrique sub-saharienne. C'est estimé entre 70 et 80%. Cependant, des disparités importantes subsistent dans l'accès à l'électricité dans les zones urbaines et rurales. Pour corriger ces disparités, Senelec et Weldy Lamont ont contracté un accord de financement à hauteur de 100 millions de dollars US pour permettre à plus de 350.000 personnes d'accéder à l'électricité. Cet accord signé au cours de l'année 2022 a été matérialisé, le samedi 21 janvier 2023, par le lancement des activités de Weldy Lamont à Keur Babacar Mbaye situé dans la commune de Fandène. Cette cérémonie solennelle a été présidée par le Secrétaire d'Etat américain au Trésor Janet L. Yellen, l'Ambassadeur des Etats Unis au Sénégal son Excellence Michael Raynor, le Directeur Général de Senelec Papa Mademba Bitèye et le Vice-président de Weldy Lamont. Ce fut en présence du maire de la commune de Fandène Me Augustin Tine, des membres du comité de direction de Senelec et des populations. Ce projet, axé essentiellement sur l'électrification en milieu rural et péri-urbain, va permettre à terme d'électrifier 150 localités péri-urbaines et 566 localités rurales par extension de réseau.



## VISITE DE LA CENTRALE WAE DU CAP DES BICHES

Le Président Directeur Général d'Afreximbank Pr Bénédic Oramah, accompagné de l'administrateur de WAE Samuel Sarr, du Secrétaire Général de Senelec Papa Toby Gaye et des bailleurs, a effectué le 02 février 2023, une visite à la centrale West African Energy (366MW) en construction sur le site du Cap des biches. Ce fut l'occasion, pour le Pr Bénédic Oramah, de constater l'état d'avancement du projet. Au terme de la visite, il a félicité les bailleurs et le personnel impliqués dans la mise en œuvre de ce projet. La réalisation de cette nouvelle centrale devrait permettre à Senelec de renforcer son parc de production pour l'amélioration des conditions de vie des populations et le développement économique et social du pays.



## INAUGURATION DE LA DEUXIEME CENTRALE DE MALICOUNDA

Le Président de la République Macky Sall, a inauguré le samedi 11 février 2023, la deuxième centrale de Malicounda d'une capacité de 120 MW, après la centrale solaire réceptionnée en 2016.

Senelec matérialise ainsi la politique définie par l'Etat dont l'objectif est l'accès universel à l'électricité à l'horizon 2025. Cet ouvrage d'envergure, d'un coût de 101 milliards de FCFA, ouvre une ère nouvelle dans le cadre du partenariat public-privé, avec l'intégration de Senelec comme actionnaire. Cela permet ainsi de renforcer la souveraineté énergétique et de réduire indirectement les coûts de l'électricité. Le Sénégal a amorcé un tournant décisif en termes d'indépendance énergétique axée autour de trois (3) piliers : le mix énergétique, le Plan de relance intégré de l'électricité visant le renforcement des capacités de production, le développement des réseaux de transport et de distribution et enfin, l'accès universel à l'électricité dans le but de résorber la facture énergétique qui impacte lourdement le budget de l'Etat et crée des déséquilibres dans bon nombre secteurs de l'économie.



## MISSION D'APPUI A LA MISE EN ŒUVRE DU PROJET BEST

Dans le cadre du Plan Sénégal Emergent (PSE) et l'accès universel à l'électricité, la Banque mondiale s'est illustrée par le financement du projet BEST (Projet Régional d'Accès à l'électricité de la CEDEAO et Technologie de Stockage d'énergie par Batteries) d'un montant global de 129 millions de dollars.

C'est dans ce sens que le 6 mars 2023, s'est tenue la cérémonie d'ouverture de la revue des projets du BEST, en présence des représentants du ministère des Finances et du Budget, du ministère du Pétrole et des Energies, du Directeur de l'Energie et des Mines de la CEDEAO, de la Banque Mondiale. Le projet BEST va permettre aux régions centre-est et du sud (Kaolack, Tamba, Kédougou, Ziguinchor, Kolda et Sédhiou) de relever le taux d'électrification dans ces zones.



## SIGNATURE DE CONVENTION ENTRE SENELEC, MERIDIAM ET LE BRT

Senelec, Meridiam et le Bus Rapid Transit (BRT) ont paraphé un protocole d'accord qui vise la conception, le financement et la réalisation d'une centrale solaire de 20 MW afin d'alimenter les bus du BRT en électricité. Ce projet devrait permettre l'alimentation exclusive du réseau du BRT en énergie électrique entièrement renouvelable. Selon le Directeur Général de Senelec Papa Mademba Bitèye, cet accord traduit la volonté du chef de l'Etat de faire du BRT un moyen de transport basé totalement sur les énergies renouvelables. L'accord va donc permettre au groupe Meridiam d'installer une centrale solaire de 20 MW avec une capacité de stockage de 88 MWh par jour destinée à l'alimentation exclusive des Bus du réseau du BRT.



## SIGNATURE DE CONVENTION ENTRE SENELEC ET LEKELA

Le Directeur Général de Senelec Papa Mademba Bitèye et le Directeur Général de Lekela Mouhamadou Moustapha Thiam, ont procédé le mardi 8 août 2023, à la signature d'une convention dont l'objectif est de permettre à Senelec de disposer d'un système de stockage par batterie de l'énergie électrique. Ce projet vise à améliorer l'intégration des énergies renouvelables au niveau du système électrique de Senelec. Fruit d'un long processus de négociations, ce contrat va permettre d'utiliser de manière optimale les énergies propres. Il faut rappeler que ce projet d'installation de système de stockage par batterie est l'un des plus grands en Afrique, en dehors de l'Afrique du Sud. Avec 160 MWh de capacité de stockage, il représente ainsi le plus important système de stockage par batterie et reflète l'objectif de Senelec en matière d'énergie renouvelable et de nouvelle technologie.



## RÉCEPTION DES TURBINES A GAZ ET DES GÉNÉRATEURS DE LA CENTRALE WEST AFRICAN ENERGY

Après la réception des transformateurs en mai 2022, le Directeur Général de Senelec a assisté le 17 août 2023, au débarquement des turbines à gaz et des générateurs devant servir à la construction de la centrale WAE du Cap des Biches. C'était en présence du Directeur Général du Port de Dakar, des responsables de West African Energy (WAE) et des membres du comité de direction de Senelec. Cette étape marque un tournant décisif dans la réalisation de la plus grande centrale du pays avec une capacité de 366 MW en cycle combiné bimodal gaz et vapeur. Ces turbines à gaz d'une capacité de 120MW vont ainsi permettre de lancer la première phase de la production en cycle simple. Ensuite, la seconde phase se fera en septembre 2024 en cycle combiné après la réception de la turbine à vapeur et de la chaudière de récupération. Ce projet porté uniquement par des citoyens sénégalais constitue une première en Afrique.

## SENELEC SE POSITIONNE COMME NOUVEL OPÉRATEUR D'INFRASTRUCTURES DE TÉLÉCOMMUNICATIONS

Le Directeur Général de Senelec Papa Mademba Bitèye a présidé, le 15 septembre 2023, la cérémonie de présentation de l'état d'avancement du projet de construction Backbone DWDM. C'était en présence de M. Rong Weidong Conseiller économique et commercial auprès de son Excellence M. Xiao Han Ambassadeur de la République Populaire de Chine au Sénégal, de Lionel Liu Directeur Général Sous-Régional de Huawei et d'une forte délégation de Huawei et de Senelec. La cérémonie a vu la participation des sociétés de télécommunications du Sénégal, de la Gendarmerie Nationale et du ministère de l'Intérieur. S'appuyant sur un vaste réseau dense et fiable de fibres optiques, Senelec a opté pour la mise en place de nouveaux équipements DWDM et de réutiliser les ressources existantes en fibres optiques pour construire un réseau backbone et d'accès en technologie MS-OTN + DWDM du leader mondial Huawei.



Ce projet, une fois réalisé, va permettre de fournir des services de réseau aux opérateurs de télécommunications, au gouvernement, aux entreprises publiques et privées, de soutenir l'exploitation du réseau afin d'améliorer ses performances.

## CONVENTION SENELEC - ECOBANK

A la suite de la formation et l'habilitation des prestataires agréés, Senelec a franchi un nouveau pallier en procédant à la signature d'un protocole d'accord avec Ecobank pour faciliter l'accès au financement de ces partenaires. La cérémonie s'est déroulée le lundi 18 septembre 2023 en présence du Directeur Général de Senelec Papa Mademba Bitéye, du Directeur Général de Ecobank Sahid Yallou, des membres du comité de direction de Senelec et de la Cellule Nationale des Prestataires Agréés par Senelec (CNPAS). La convention, qui porte sur un montant de 10 milliards F CFA, vise le financement, l'accompagnement et le développement des entreprises prestataires de Senelec avec des solutions de gestion de trésorerie adaptées aux besoins des PME et dont l'objectif majeur est de les rendre compétitives. Ainsi, un guichet spécial au niveau de l'agence de Faidherbe leur sera dédié en plus de la disponibilité de gestionnaires et d'analystes pour l'accueil nécessaire.



## RENCONTRE DE SENELEC AVEC LE COMITE NATIONAL DE DIALOGUE AVEC LA CLIENTELE (CNDC) ET LES ASSOCIATIONS DE CONSOMMATEURS

Désormais inscrite dans l'agenda institutionnel, la traditionnelle rencontre entre Senelec, le Comité national de dialogue avec la clientèle et les associations de consommateurs s'est tenue le 24 octobre 2023. Ce panel organisé par la Direction Principale du Commercial a été présidé par le Secrétaire général de Senelec Papa Toby Gaye, en présence des membres du comité de direction, du président du CNDC Mbaye Ndiaye, du président de l'Ascosen Momar Ndao et des comités régionaux de dialogue avec la clientèle. Cette rencontre constitue l'ancrage effectif d'un partenariat solide et sincère. Une relation qui s'inscrit dans une logique de dialogue et de concertation pour des actions convergentes au bénéfice unique du client et de l'utilisateur du service de l'électricité.

## MISE EN SERVICE DE VILLAGES DANS LE CADRE DU PAMACEL

La région de Kaolack, plus précisément les communes de Thiomby et de Latmingué, ont reçu le Directeur Général de Senelec à l'occasion de la cérémonie de mise en service de villages raccordés au réseau électrique. Les autorités locales et les populations de ces localités ont plébiscité Papa Mademba Bitèye pour les progrès importants réalisés par la société pour faciliter l'accès universel à l'électricité à l'horizon 2025. Ces travaux entrent dans le cadre du Projet d'Amélioration de l'Accès à l'Electricité dans les zones périurbaines et rurales (PAMACEL). Avec ces mises en service, de nouvelles perspectives économiques et sociales s'offrent aux populations locales. Il s'agit du développement des activités génératrices de revenus notamment pour les femmes et les jeunes, la transformation des produits locaux issus de l'agriculture mais également la promotion des métiers artisanaux tels que la menuiserie métallique, la couture, entre autres.



## COMITES REGIONAUX DE DEVELOPPEMENT POUR LE LANCEMENT DES PROJETS BEST ET PADAES

En prélude au démarrage du Projet d'Amélioration de l'Accès à l'Electricité au Sénégal (PADAES) et du Projet Régional d'Accès à l'Électricité et de Systèmes de Stockage de l'Énergie par Batterie de la CEDEAO (BEST), Senelec en relation avec les autorités administratives, a initié des Comités Régionaux de Développement (CRD) dans l'ensemble des régions du pays. L'objectif de ces rencontres est d'informer, de sensibiliser et de mobiliser les différentes parties prenantes sur le processus de mise en œuvre desdits projets, de discuter sur les fondamentaux des procédures de sauvegarde environnementale et sociale. Pour la région de Dakar, le CRD s'est tenu le mardi 31 octobre 2023 sous la présidence de l'adjoint au gouverneur de Dakar chargé du développement M. Assane Guèye et en présence des membres du comité de direction, des élus locaux et des différents services publics régionaux concernés.



## CHIFFRES CLES :

VALEURS CARACTÉRISTIQUES	2021	2022	2023	Var 2023/2022
<b>PRODUCTION SENELEC (GWh)</b>	<b>1 800,99</b>	<b>1 655,50</b>	<b>1 737,97</b>	<b>4,98%</b>
- Réseau interconnecté	1 630,85	1 589,52	1 730,19	8,82%
- Réseau non interconnecté	170,15	65,98	7,77	-88,22%
· Centrales régionales	105,33	26,71	0	-100,00%
· Centres isolés	64,82	39,27	7,77	-30,20%
<b>ACHATS D'ENERGIE (GWh)</b>	<b>3 285,57</b>	<b>4 238,77</b>	<b>4 916,05</b>	<b>15,98%</b>
✓ Manantali	246,54	231,75	248,8	7,36%
✓ Felou	68,95	69,3	73,56	6,15%
✓ GOUINA	0	184,72	217,98	18,01%
✓ IPP Kounoune	179,47	132,09	146,89	11,20%
✓ IPP Contour Global	541,52	512,88	567,58	10,67%
✓ IPP Tobéne Power	303,52	239,62	248,28	3,61%
✓ IPP Malicounda Power	0	363,8	737,92	102,84%
✓ IPP Solaire TenMérina	48,08	48,57	49,81	2,55%
✓ IPP Solaire Malicounda	32,63	33,08	34,94	5,62%
✓ IPP Solaire Bokhol	38,88	41,41	41,74	0,80%
✓ IPP Solaire Mékhé	48,31	48,07	49,39	2,75%
✓ IPP Solaire Kahone	30,74	33,26	33,72	1,38%
✓ IPP Solaire Sakal	40,93	41,21	42,7	3,62%
✓ Scaling Solar Touba	39,31	50,75	42,72	-15,82%
✓ Scaling Solar Kahone	52,96	53,78	44,42	-17,40%
✓ Solaire Minersol	0	0	3,41	-----
✓ Charbon Sendou	109,93	340,65	582,85	71,10%
✓ KPS	1 069,39	1 398,06	1 357,49	-2,90%
✓ PETN	399,86	395,56	382,48	-3,31%
✓ Autres IPP (ICS)	34,55	15,59	9,37	-39,90%
✓ Aggreko Boutoute&Kolda RI	0	4,61	0	-100,00%
<b>ACHATS D'ENERGIE RNI(GWh)</b>	<b>58,96</b>	<b>14,05</b>	<b>0</b>	<b>-100,00%</b>
✓ Aggreko Boutoute	58,96	14,05	0	-100,00%
PRODUCTION BRUTE TOTALE (GWh)	5 167,47	5 908,52	6 654,02	12,62%
<b>POINTE MAX DU RESEAU (MW)</b>	<b>805,00</b>	<b>957,33</b>	<b>1 075,42</b>	<b>12,34%</b>
<b>VENTES D'ENERGIE (GWh)</b>	<b>4 191,07</b>	<b>4 862,58</b>	<b>5 404,52</b>	<b>11,15%</b>



VALEURS CARACTÉRISTIQUES	2021	2022	2023	Var 2023/2022
✓ Basse Tension	2 645,47	2 946,32	3 302,83	12,10%
✓ Moyenne Tension	1 135,81	1 247,22	1 319,87	5,83%
✓ Haute Tension	387,78	477,59	528,64	10,69%
✓ Exportation	22,01	191,45	253,18	32,24%
<b>CHIFFRE D'AFFAIRES (milliards de FCFA)</b>	<b>468,29</b>	<b>535,78</b>	<b>695,66</b>	<b>29,84%</b>
✓ Basse Tension	304,29	339,87	434,49	27,84%
✓ Moyenne Tension	129,07	139,67	183,50	31,38%
✓ Haute Tension	32,97	40,04	51,99	29,85%
✓ Exportations	1,96	16,19	25,69	58,62%
<b>PRIX MOYEN DE L'ELECTRICITE (F CFA/kWh)</b>	<b>111,73</b>	<b>110,18</b>	<b>128,72</b>	<b>16,83%</b>
✓ Basse Tension	115,02	115,35	131,55	14,04%
✓ Moyenne Tension	113,64	111,99	139,03	24,14%
✓ Haute Tension	85,02	83,84	98,35	17,30%
<b>RENDEMENT BRUT (en %)</b>	<b>81,11%</b>	<b>82,30%</b>	<b>81,22%</b>	<b>-1,08%</b>
DEPENSES Variables (en milliards de F CFA)	322,15	494,87	492,21	-0,01
Cout Variable du kWh (F CFA/kWh)	62,34	83,75	73,97	-0,12
Energie Non Fournie : END (GWh)	13,62	14,1	11,64	-17,47%
SAIFI	11,69	15,8	8,4	-46,84%
SAIDI	7h35mn15s	14h20mn12s	07h19mn00s	-51,00%
<b>CLIENTELE (nombre)</b>	<b>1 965 573</b>	<b>2 198 624</b>	<b>2 410 431</b>	<b>9,63%</b>
✓ Basse Tension	1 962 400	2 195 261	2 406 892	9,64%
✓ Moyenne Tension	3 164	3 352	3 528	5,25%
✓ Haute Tension	9	11	11	0,00%
CHARGES DE PERSONNEL (en milliards de F CFA)	63,71	77,88	83,51	7,23%
<b>EFFECTIF PERSONNEL (en nombre)</b>	<b>3 309</b>	<b>3 394</b>	<b>3435</b>	<b>1,21%</b>
Charges Variables /Chiffre d'Affaires (en %)	69%	65%	72%	10,77%
CA/agents (F CFA)	141 520 096,71	157 859 324,88	202 521 397,38	28,29%



# Infrastructures de production, transport et distribution

## PARC DE PRODUCTION

La puissance totale installée est 1 960,14 MW ainsi répartie :

Puissances Installées (MW)	2021	2022	2023	Ecart(2023)	Part (2023)	Variations (2023/2022)
Thermique	1 156,71	1 264,30	1 413,43	149,13	72,11%	11,80%
Hydraulique	75	121	121	0,00	6,17%	0,00%
Solaire	226	245	267,01	22,01	13,62%	8,98%
Eolien	158,7	158,7	158,70	0,00	8,10%	0,00%
<b>Total</b>	<b>1 616,41</b>	<b>1 789,00</b>	<b>1 960,14</b>	<b>171,14</b>	<b>100,00%</b>	<b>9,57%</b>

Puissances Installées (MW)	2021	2022	2023	Ecart(2023)	Part (2023)	Variations (2023/2022)
Réseau Interconnecté (RI)	1 523,10	1 704,00	1 905,38	201,38	97,21%	11,82%
Réseau Non Interconnecté (RNI)	93,31	85	54,76	-30,24	2,79%	-35,58%
<b>Total</b>	<b>1 616,41</b>	<b>1 789,00</b>	<b>1 960,14</b>	<b>171,14</b>	<b>100,00%</b>	<b>9,57%</b>

Puissances Installées (MW)	2021	2022	2023	Ecart(2023)	Part (2023)	Variations (2023/2022)
Hydraulique	75,00	121,00	121,00	0,00	6,17%	0,00%
LOCATION (KPS)	220,00	220,00	360,62	140,62	18,40%	63,92%
Centrales solaires photovoltaïques	226,00	245,00	267,01	22,01	13,62%	8,98%
Eolien	158,70	158,70	158,70	0,00	8,10%	0,00%
Centrales de production indépendante conventionnelle	393,40	509,30	535,07	25,77	27,30%	5,06%
Capacité thermique propre de Senelec sur le RI	444,00	444,00	456,97	12,97	23,31%	2,92%
Autoproduction	6,00	6,00	6,00	0,00	0,31%	0,00%
Réseau Non Interconnecté	93,31	85,00	54,76	-30,24	2,79%	-35,57%
<b>Total</b>	<b>1 616,41</b>	<b>1 789,00</b>	<b>1 960,14</b>	<b>171,14</b>	<b>100,00%</b>	<b>9,57%</b>

## RÉSEAU DE TRANSPORT

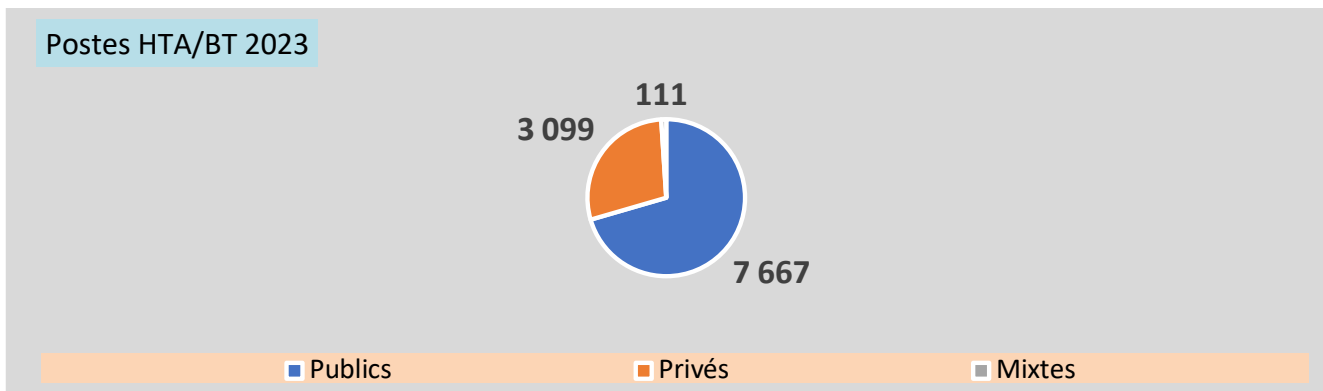
Il est composé de deux niveaux de tension : le niveau 90 kV et le niveau 225 kV. En 2023, le réseau de transport représente 1405,95 km dont 306,11 km de lignes 90kV et 1099,84 km de lignes 225kV.

Réseau Transport 2023	Longueur ligne (km)
LIGNE 90 kV	306,11
LIGNE 225 kV	1 099,84
<b>TOTAL</b>	<b>1 405,95</b>

## RÉSEAU DE DISTRIBUTION

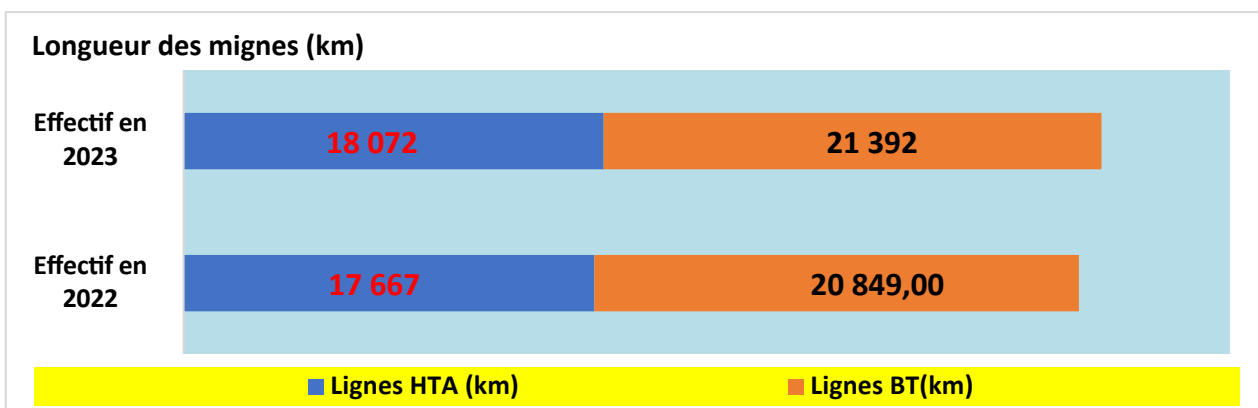
L'énergie électrique est distribuée à la clientèle à travers 10 877 postes HTA/BT (6,6 kV ou 30 kV / 380 V). Ces postes se répartissent comme suit en 2023 :

Réseau Distribution 2023	Postes HTA/BT
Publics	7 667
Privés	3 099
Mixtes	111
<b>TOTAL</b>	<b>10 877</b>



Ces postes desservent 18 072 km de lignes HTA et 21 392 km de lignes BT.

Réseau Distribution (km)	2022	2023
LIGNE HTA	17 667	18 072
LIGNE BT	20 849	21 392
<b>TOTAL</b>	<b>38 516</b>	<b>39 464,00</b>





## ACTIVITE INDUSTRIELLE

### • Production :

L'énergie totale produite au cours de l'année 2023 s'élève à 6 654,02 GWh contre 5 908,32 GWh en 2022 soit une hausse de 12,62 % (+ 745,70 GWh). L'analyse à fin décembre 2023 montre une production globale d'énergie par Senelec qui s'élève à 1 737,97 GWh soit 26,12% de l'énergie totale produite (28,02 % en 2022), le reste a été fourni par les achats d'énergie qui s'élèvent à 4 916,05 GWh(73,88%).

Production d'énergie (GWh)	2022	2023	Part (2023)	Variations (2023/2022)
Senelec	1 655,50	1 737,97	26,12%	4,98%
Achats d'énergie	4 252,82	4 916,05	73,88%	15,60%
<b>Total</b>	<b>5 908,32</b>	<b>6 654,02</b>	<b>100,00%</b>	<b>12,62%</b>

Tableau ci-dessous donne la production selon la source d'énergie :

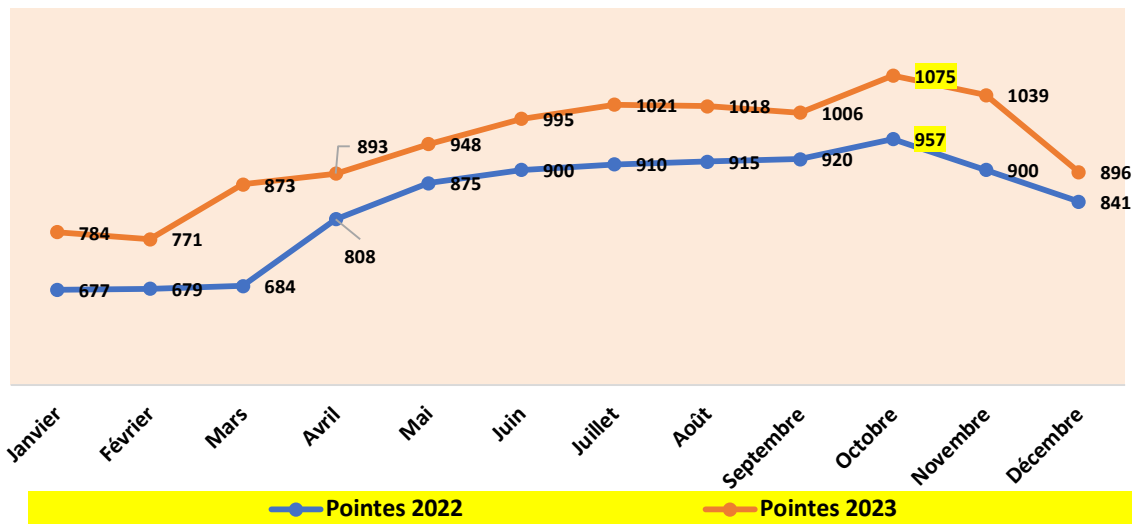
Production par Sources d'énergie (GWh)	2022	2023	Ecart (2023/2022)	Variations (2023/2022)
Thermique	4 645,79	5 357,72	712,01	15,33%
Hydraulique	485,78	540,35	54,57	11,23%
Solaire	381,19	373,48	-7,71	-2,02%
Eolien	395,56	382,47	-13,17	-3,33%
<b>Total</b>	<b>5 908,32</b>	<b>6 654,02</b>	<b>745,69</b>	<b>12,62%</b>

La pointe maximale réalisée est de 1075 MW et a été atteinte le 19 octobre 2023 contre 957 MW en 2022. La demande minimale (creux de charge) a été enregistré le 22 janvier 2023 avec une puissance de 452 MW lié à des baisses de températures.

### Evolution des Pointes Mensuelles du RI 2022-2023 :

Pointe max réalisée (MW)	Pointes 2022	Pointes 2023
Janvier	677	784
Février	679	771
Mars	684	873
Avril	808	893
Mai	875	948
Juin	900	995
Juillet	910	1021
Août	915	1018
Septembre	920	1006
<b>Octobre</b>	<b>957,00</b>	<b>1 075,00</b>
Novembre	900	1039
Décembre	841	896

## EVOLUTION DES POINTES MENSUELLES REALISEES SUR LE RI



## Production d'électricité du Parc de Senelec et disponibilité (RI et RNI) :

Production en GWh	Réalisations 2022	Réalisations 2023	Variations (2023/2022)
<b>Réseau Interconnecté</b>	<b>1 589,52</b>	<b>1 730,19</b>	<b>8,84%</b>
Centrale C3	9,37	39,23	318,68%
Diesel	1 539,02	1 658,90	7,79%
Turbines à Gaz	10,07	1,44	-85,70%
Solaire-CICAD	2,16	0,20	-90,74%
Solaire-DIASS	28,90	30,43	5,29%
<b>Réseau non Interconnecté</b>	<b>65,98</b>	<b>7,77</b>	<b>-88,22%</b>
<b>TOTAL</b>	<b>1 655,50</b>	<b>1 737,97</b>	<b>4,98%</b>

L'énergie produite sur le réseau interconnecté est de 1730,19 GWh et représente 99,55% de la production propre de Senelec en 2023. Comparée à 2022, cette production propre de Senelec dans le RI a connu une hausse de 140,68 GWh (8,85%)

La disponibilité du parc Senelec (RI) est de 84,92% en 2023 soit une amélioration de 10,11% par rapport à 2022(74,81%).



Disponibilité Parc Senelec	Réalisations 2022	Réalisations 2023	Ecart (2023/2022)
C4	80,48%	91,64%	11,16%
C6	96,23%	93,45%	-2,78%
C7	88,41%	85,22%	-3,19%
Kahone 1	89,80%	100,00%	10,20%
C3 Vapeur	15,00%	52,71%	37,71%
TAG 2	100,00%	99,69%	-0,31%
TAG 4	15,00%	-----	-15,00%
Boutoute	-----	83,34%	-----
Tamba	-----	100%	-----
<b>RI Senelec</b>	<b>75%</b>	<b>84,77%</b>	<b>9,96%</b>
<b>RNI SENELEC (centre secondaire)</b>	<b>90%</b>	<b>98,70%</b>	<b>9,02%</b>
<b>SENELEC</b>	<b>76,89%</b>	<b>85,01%</b>	<b>8,12%</b>

La production des unités régionales du RNI (les Centres Secondaires) est de 7,77 GWh en 2023 (0,11% de la production totale de Senelec) contre de 65,98 GWh en 2022 ; soit une baisse de (-88,20%).

### Achats d'énergie et GAZ :

Les Achats d'Énergie Conventiennelle concernent les producteurs indépendants Kounoune Power, Tobène Power, ContourGlobal, CES Sendou, Malicounda Power, la location de la barge Karpowership et l'auto producteur privé (ICS). Les IPP conventionnels ont produit 3 650 GWh en 2023 contre 3 003 GWh en 2022 soit une hausse de 22% qui s'explique par une demande de plus en plus forte impliquant :

- Une sollicitation importante de la centrale à charbon de CES Sendou consécutive à la réalisation du test de capacité survenu le 8 mai 2023 après sa période de réhabilitation avec une puissance démontrée de 112,354 MW nette ;
- Une location additionnelle d'une puissance de 115 MW sur Karpowership.



Pour cette année, les Achats d'Énergie au niveau des IPP conventionnels ont représenté 74% des achats d'énergie électrique effectués en 2023 et 55% de la production électrique totale sur le RI. Pour un meilleur suivi des contrats, des réunions CCE sont tenues chaque trimestre avec l'ensemble des parties prenantes.

Les Achats d'Énergie ont été marqués par la signature du nouveau contrat de cession du surplus d'énergie par Minersol (centrale solaire de 12 MWc pour le Port minéralier de Bargny) le 26 octobre 2023, et d'un avenant marquant l'augmentation de la capacité de la centrale de Karpowership de 220 à 335 MW à partir du 10 octobre 2023.

L'énergie électrique achetée auprès des IPP, des auto-producteurs et celle provenant des importations sur les centrales hydroélectriques de Manantali, de Férou et de Gouina s'élève à 4 916 GWh en 2023 contre 4 234 GWh en 2022, soit une hausse de 16%.

Les Achats d'Énergie électrique représentent 74% de la production électrique totale sur le RI en 2023 contre 73% en 2022. L'énergie électrique produite par les centrales thermiques représente 55% de la production totale du RI.

### Achats d'énergie conventionnelle :

#### • Contour Global :

La centrale de ContourGlobal a fourni 568 GWh en 2023 contre 513 GWh en 2022 soit une hausse de 11%. Avec une puissance contractuelle de 85,9 MW, la disponibilité de la centrale est passée de 96,4% l'année dernière à 92,6% cette année pour une disponibilité contractuelle garantie de 91,5%. En effet, au cours de cette année, la centrale a connu les maintenances majeures suivantes :

- Groupe G1 : maintenance 48 000 heures du 25 avril au 13 mai ;
- Groupe G5 : maintenance 48 000 heures du 18 mai au 2 juin ;
- Groupe G3 : maintenance 48 000 heures du 10 juillet au 29 juillet ;
- Groupe G6 : maintenance 36 000 heures du 7 août au 22 août.
- Des réunions CCE ont été tenues les 30 mars, 27 juin et 27 septembre pour aborder les points suivants :

Par ailleurs, CG a informé Senelec sur la proposition d'une extension de puissance de 34 à 51 MW supplémentaire et a demandé les modalités et les opportunités pour l'évacuation de cette puissance à partir du nouveau poste GIS de 225 kV de Cap des Biches. Senelec étudiera cette proposition et donnera plus d'informations à CG.

#### • KOUNOUNE POWER :

La centrale de KP a fourni 147 GWh sur le RI en 2023 contre 132 GWh en 2022, soit une hausse de 11%. Elle a réalisé une disponibilité de 76,3% contre 92,0% en 2022, pour une disponibilité garantie de 91%. Ce faible taux s'explique par les indisponibilités suivantes :

- Groupe G2 depuis le 14 mars 2023 par défaut moteur ;
- Groupe G4 du 5 septembre au 27 décembre 2023 à la suite du dépassement maintenance 72000 heures ;
- Groupe G3 du 5 septembre au 5 décembre 2023 à la suite du dépassement maintenance 72000 heures ;
- Groupe G6 du 8 septembre au 16 décembre 2023 à la suite du dépassement maintenance 76000 heures ;
- Groupe G8 du 4 novembre au 30 décembre 2023 à la suite du dépassement maintenance 80000 heures.
- Des réunions CCE se sont tenues les 9 mars, 26 juin et 14 septembre 2023 pour aborder les points suivants :
- Les contraintes liées à l'exploitation de la centrale ;
- La signature de l'avenant 3

#### • TOBENE POWER :

La centrale de TP a fourni 248 GWh contre 240 GWh en 2022 soit une hausse de 3,6%. Cependant avec un taux d'utilisation de 30%, la centrale reste toujours faiblement dispatchée du fait de son rang sur le placement des groupes du RI avec des consommations spécifiques garanties élevées. La centrale a réalisé une disponibilité de 97,7% en 2023 contre 96,4% en 2022 pour une disponibilité garantie de 91%. Il faudra noter que la centrale n'a pas connu d'indisponibilités majeures.



Plusieurs réunions CCE ont été organisées pour aborder les points suivants :

- Les contraintes liées à l'exploitation de la centrale ;
- Le constat d'une baisse de 4% de la production annuelle de TP qui s'explique par la hausse de production des énergies renouvelables, de son coût de production élevé et de la réhabilitation de la centrale de Sendou. Des discussions sont en cours en vue d'améliorer ces coûts afin de bénéficier d'un dispatch plus favorable ;
- La possibilité d'utiliser le « black start » de TP pour servir de tension de référence au réseau en cas d'incident généralisé.
- Parler des indisponibilités de TP en 2023 (juillet notamment) causées par des problèmes de communication

#### • Location Barge KARPOWERSHIP :

La centrale Karpowership a livré 1 357 GWh sur le réseau de Senelec contre 1 398 GWh en 2022 soit une baisse de 3%. La production de la centrale KPS durant l'année 2023 constitue 20% de la production globale du RI représentant ainsi la centrale la plus sollicitée du fait de sa flexibilité pour la régulation de fréquence et de sa puissance installée. Le taux de disponibilité réalisé est de 98,7% contre une disponibilité garantie de 95%. En outre, la capacité de la centrale a été augmentée à 335 MW à partir du 10 octobre pour faire face à la pointe de l'année 2023. Des réunions CCE ont été organisées pour aborder les points suivants :

- Les contraintes liées à l'exploitation de la centrale ;
- Le problème d'intégration de la centrale au SCADA/EMS du Dispatching ;
- Les contraintes sur les nominations trimestrielles de HFO fournies Senelec.

#### • CES Sendou :

L'énergie nette livrée par la centrale à charbon de CES Sendou est de 583 GWh contre 341 GWh en 2022. La centrale a été placée en maintenance programmée pour remise à niveau à 125 MW brut du 1<sup>er</sup> décembre 2022 au 1<sup>er</sup> mars 2023 conformément à l'avenant 10. Il faudra noter que la centrale a connu un retard dans l'exécution du planning de la réhabilitation de la centrale à la suite

d'un retard sur les réceptions des pièces au niveau du port de Dakar.

Toutefois, depuis la synchronisation du 1<sup>er</sup> mars 2023, 10 déclenchements de la centrale CES Sendou ont été enregistrés et ont affecté la continuité et la qualité de service au niveau de la clientèle causant ainsi des délestages 1<sup>er</sup> stade.

Elle est rentrée en phase d'exploitation normale à la suite de la réalisation du test de capacité après sa période de réhabilitation le 8 mai 2023 avec une puissance démontrée de 112,354 MW nette. Depuis lors, la centrale est exploitée en base à 100 MW nette.

En outre, par défaut d'accord lors des réunions de CCE sur la validation de la courbe de CS du constructeur à la suite de son analyse, Senelec a accepté de procéder au remboursement de la consommation réelle de charbon pour éviter des perturbations sur la satisfaction de la demande jusqu'en début 2024 où des tests de performance CS par palier de puissance seront effectués pour valider les CS à garantir pour le remboursement du charbon. Par ailleurs, des réunions mensuelles de validation de l'énergie disponible se sont tenues en vue de la facturation de l'énergie et de la capacité.

#### • Malicounda Power :

La centrale de MP a injecté sur le réseau 738 GWh contre 364 GWh en 2022 soit une hausse de plus de 374 GWh du fait de son exploitation à partir du 11 août 2022. La production de la centrale durant l'année 2023 constitue 11% de la production globale du RI représentant la deuxième centrale la plus sollicitée du parc de production après KPS(20%). Le taux de disponibilité réalisé est de 92,6% contre 96,7% en 2022 pour une disponibilité contractuelle de 91%. Les indisponibilités suivantes ont été notées :

- Groupe G4 du 26 janvier au 23 février 2023 à la suite d'un défaut d'excitation
- Transformateur TR2 225/15 kV du 22 mars au 7 avril à la suite d'un défaut électrique sur le disjoncteur 15 kV entraînant une limitation de la centrale à 76 MW ;
- Groupe G2 du 4 au 28 juillet à la suite d'une basse pression eau HT, puis du 30 juillet au 9 août lié à un défaut sur le disjoncteur 15 kV ;
- Groupe G1 du 30 juillet au 31 décembre à la suite d'un défaut sur le disjoncteur 15 kV.



Des réunions CCE se sont tenues les 13 mars, 15 juin et 14 septembre 2023 pour aborder les points suivants :

- Les contraintes liées à l'exploitation de la centrale ;
- La validation du calcul du coefficient de disponibilité et de l'énergie disponible
- La méthodologie de calcul du coefficient de disponibilité de la centrale entre Senelec et MP qui a abouti à un désaccord ;
- Le passage de MP à la 2ème année d'exploitation le 11 août 2023 ;
- Le suivi des heures pour les lavages turbos afin qu'ils ne coïncident pas avec les heures de pointe ;
- La correction en cours des factures de l'énergie importée par MP sur le RI établies par la Direction Principale Commerciale ;
- La gestion des maintenances de groupes afin de passer la pointe annuelle sans impact sur la demande de la clientèle.

### Autoproduction :

- **ICS :**

L'autoprodacteur ICS a fourni 9 GWh contre 16 GWh en 2022, soit une baisse de 39,9 %. Le contrat de la cession d'énergie entre Senelec et ICS avait pris fin en décembre 2022 et a été renouvelé en 2023. Il faudra noter que l'autoprodacteur n'est pas dispatché, ce qui explique les variations de sa production au cours de l'année suivant la disponibilité.

### Achats Energie Renouvelable et Echanges :

#### IPP SOLAIRES

- **PV-Bokhol :**

L'énergie nette livrée par la centrale de Senergy 2 à Senelec est de 41,7 GWh en 2023 contre 41,4 GWh en 2022, soit une légère hausse de 0,8 %. Cette évolution de la production s'explique par une bonne disponibilité aussi bien de la centrale que des ouvrages d'évacuation de Senelec. La disponibilité annuelle réalisée par la centrale est de 100% largement supérieure à la disponibilité garantie contractuelle de 93%. La franchise annuelle

d'indisponibilité du réseau de Senelec a été utilisée à hauteur de 5,75% correspondant à 64,063 MWh d'énergie non livrée. Aucune énergie non livrée n'a été facturée à Senelec car le quota correspondant n'a pas été dépassé. L'énergie non livrée est causée soit par des travaux programmés kV du poste de Dagana. Des réunions CCE ont été tenues les 13 mars, 14 juin, 22 septembre et 18 novembre pour aborder les points suivants :

- Les modalités d'installation d'une radio pour la communication entre le Dispatching et les opérateurs de la centrale ;
- L'implémentation des réglages de protection prévue par le Code Réseau du Sénégal au niveau du poste de livraison et des onduleurs ;
- Les perturbations liées aux déclenchements du départ Taredji.

Un accord a été trouvé à l'issue des échanges sur le modèle de calcul de l'énergie non livrée. Senergy 2 a finalement accepté de ne pas intégrer dans le calcul les 4 MWh installés avec la signature de l'avenant. Cet accord sur le calcul des énergies non livrées a été acté lors de la réunion CCE du premier trimestre 2023.

- **PV-Malicounda :**

La centrale de Solaria a injecté sur le RI de Senelec 34,9 GWh sur l'année 2023 contre 33,1 GWh en 2022 soit une hausse de 6%. Cette hausse de production s'explique par une amélioration de la disponibilité de la centrale avec le suivi rigoureux du planning de maintenance et l'intervention diligent des agents de Senelec lors des incidents au niveau des ouvrages d'évacuation. Le nombre de jours d'indisponibilité de la centrale a fortement baissé pendant l'année 2023.

La disponibilité annuelle réalisée par la centrale est de 100% contre une disponibilité garantie contractuelle de 93%. La franchise annuelle d'indisponibilité du réseau de Senelec a été utilisée à hauteur de 106% correspondant à 1 208,760 MWh d'énergie non livrée. Le quota d'énergie non livrée étant dépassé, Senelec a demandé à Solaria au report du surplus d'énergie non livrée dans le calcul de la franchise annuelle de 2024 conformément au CAE. Ce surplus correspond à une énergie de 77 MWh. Des réunions de CCE ont été tenues les 18 mars, 23 juin, 15 septembre et 7 décembre pour discuter des points suivants :



- Les contraintes d'exploitation de la centrale ;
- Les rapports d'incidents enregistrés durant chaque trimestre ;
- La régularité des envois des rapports journaliers ;
- Le remplacement du câble de liaison par Senelec ;
- Le changement de configuration du poste de livraison par Solaria ;
- Le système de stockage d'énergie installé à la centrale.

Par ailleurs, des défauts dans le poste de livraison et sur les ouvrages d'évacuation d'énergie transférés à Senelec depuis le 21 mai 2022 persistent. Des discussions sont en cours pour analyser ces incidents et remplacer le poste de livraison communément appelé Cabine Senelec.

#### PV Senergy (Santhiou Mékhé) :

La centrale Senergy a injecté sur le RI de Senelec 49,4 GWh sur l'année 2023 contre 48,1 GWh en 2022 soit une hausse de 3%. Cette hausse de production s'explique par une amélioration de la maintenance de la centrale et une maximisation de la production pour obtenir une puissance de sortie continue de 20 MW nette contractuelle avec le surdimensionnement de la centrale à 30 MWc.

La disponibilité annuelle réalisée par la centrale est de 99,12% tandis que la disponibilité garantie contractuelle est de 93%. Des réunions CCE ont été tenues les 14 mars, 14 juin, 20 septembre et 21 novembre 2023 pour aborder les points suivants :

- Les contraintes d'exploitation ;
- La participation au réglage de la tension ;
- Les réglages de protection et les modalités d'installation des équipements de télécommunication.

Ces réunions concernent aussi les autres centrales solaires photovoltaïques du groupe SolarSen (Ten Mérina, Scaling Solar Kahone et Kael)

#### • PV-Ten Merina :

La centrale de Ten Mérina – Cheikh Anta DIOP a injecté sur le RI de Senelec 49,8 GWh en 2023 contre 48,6 GWh en 2022 soit une hausse de 3%.

La disponibilité annuelle réalisée par la centrale est de 99,9% tandis que la disponibilité garantie

contractuelle est de 93%. La franchise annuelle d'indisponibilité du réseau de Senelec a été utilisée à hauteur de 15,56% correspondant à 232 MWh d'énergie non livrée. Le quota d'énergie non livrée n'étant pas dépassé, aucune énergie non livrée n'a été facturée à Senelec.

#### • PV KAHONE :

La Centrale Energy Ressources a injecté sur le RI de Senelec 33,7 GWh en 2023 contre 33,3 GWh en 2022 soit une hausse de 1,4%. Cette hausse de production s'explique par la diminution du nombre d'écrêtage de la centrale sur demande du Dispatching par rapport à l'année dernière avec la fin des travaux de l'OMVG au poste 225 kV de Kaolack et le bon taux d'ensoleillement dans la zone.

La disponibilité annuelle réalisée par la centrale est de 99,91% largement supérieure à la disponibilité garantie contractuelle de 93%. La franchise annuelle d'indisponibilité du réseau de Senelec a été utilisée à hauteur de 31% correspondant à 312 MWh d'énergie non livrée. Le quota d'énergie non livrée n'étant pas dépassé, aucune énergie non livrée n'a été facturée à Senelec. Des réunions de CCE ont été tenues les 16 mars, 16 juin et 22 septembre pour discuter des contraintes d'exploitation en particulier les variations de tension subies par la centrale.

#### • PV SAKAL :

La centrale de Innovent a injecté sur le RI 42,7 GWh en 2023 contre 41,2 GWh en 2022 soit une hausse de 3,6%. La disponibilité annuelle réalisée par la centrale est de 99,87% largement supérieure à la disponibilité garantie contractuelle de 93%. La franchise annuelle d'indisponibilité du réseau de Senelec a été utilisée à hauteur de 16% correspondant à 197 MWh d'énergie non livrée. Le quota d'énergie non livrée n'étant pas dépassé, aucune énergie non livrée n'a été facturée à Senelec. Des réunions de CCE ont été tenues les 17 mars, 16 juin, 27 septembre et 15 décembre pour discuter des contraintes d'exploitation.

#### • Centrale Kahone Solaire :

La centrale a injecté sur le RI 44,4 GWh en 2023 contre 53,8 GWh en 2022 soit une baisse de 17,4%. Cette baisse s'explique par plusieurs indisponibilités causées par des explosions de composants d'onduleurs notées à partir du mois de février 2023. SolarSen a procédé au remplacement de ces

composants défectueux par de nouveaux à partir de fin juin 2023. Des réunions de CCE se sont tenues chaque trimestre pour aborder les différentes questions liées à l'exploitation de la centrale et de ses contraintes.

- **Centrale Kael Solaire :**

Appelée aussi Scaling Solar Kael, la centrale a injecté sur le RI de Senelec 43 GWh en 2023 contre 51 GWh 2022, soit une baisse de 16%. Comme pour Kahone Solaire, cette baisse s'explique par plusieurs indisponibilités causées par des explosions de certains composants d'onduleurs notées à partir du mois de février 2023. SolarSen a procédé au remplacement de ces composants défectueux par de nouveaux à partir de fin juin 2023.

- **Centrale éolienne PETN - Taïba Ndiaye :**

Le Parc Eolien Taïba Ndiaye (PETN) est une centrale éolienne d'une puissance installée de 158,7 MW. Elle a injecté sur le RI 383 GWh en 2023 contre 396 GWh en 2022, soit une baisse 3,3%.

La disponibilité annuelle réalisée par la centrale est de 99% contre une disponibilité garantie contractuelle de 91%. Des réunions de CCE ont été tenues les 17 mars, 15 juillet et 27 novembre pour aborder plusieurs sujets tels que les contraintes d'exploitation, les discussions sur la validation de la courbe réelle permettant de calculer l'énergie non livrée, la mise en place d'une franchise à inclure dans le CAE, les contraintes rencontrées par le dispatching suite aux rafales de vents causant des délestages 1er stade. Sur ce dernier point,

Senelec a demandé à PETN de réfléchir sur un module permettant de détecter ces rafales de vent à quelques minutes près afin de pouvoir brider la production des aérogénérateurs.

- **MANANTALI :**

En 2023, Senelec a réalisé un enlèvement net sur Manantali de 249 GWh contre 232 GWh en 2022 soit une hausse de production de 7%. Cette hausse s'explique par la bonne pluviométrie de l'année 2023. En effet, l'énergie produite par la centrale hydroélectrique de Manantali en 2023 est de 911 GWh contre le productible annuel de 900 GWh arrêté par la 137ème CPE, soit une réalisation de 101,24%.

- **FELOU :**

L'énergie électrique livrée par Féloù à Senelec s'élève à 74 GWh en 2023 contre 69 GWh en 2022 soit une hausse de production de 6%. En effet, l'énergie produite par la centrale hydroélectrique de Féloù en 2023 est de 295 GWh contre le productible annuel de 299,098 GWh arrêté par la 137ème CPE, soit une réalisation de 98,68%. Ce déficit d'énergie est dû au retour tardif en exploitation du groupe 2 après sa maintenance de type A.

- **Gouina :**

L'énergie électrique livrée par Gouina à Senelec s'élève à 218 GWh en 2023 contre 185 GWh en 2022 soit une hausse de production de 17,84%. En effet, l'énergie produite par la centrale hydroélectrique de Gouina en 2023 est de 658 GWh contre le productible annuel de 612,88 GWh arrêté par la 137ème CPE, soit une réalisation de 107%.





## Production et coûts des Achats d'énergie en 2023 :

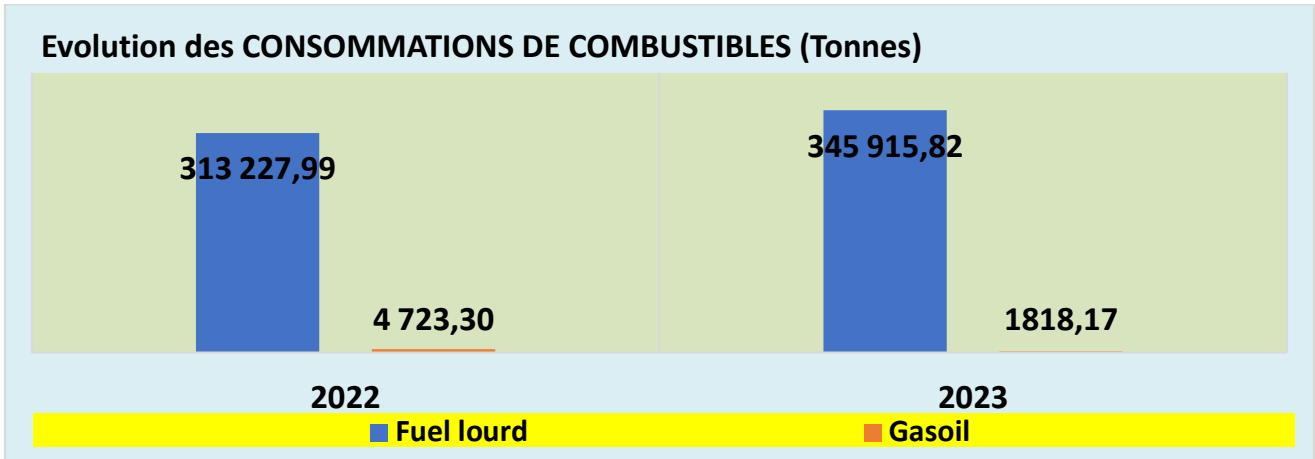
Producteurs Privés	Réalizations 2022		Réalizations 2023	
	Production (GWh)	Coûts (F/kWh)	Production (GWh)	Coûts (F/kWh)
Manantali	231,75	20,73	248,80	19,92
Félou	69,30	20,73	73,56	19,93
Gouina	184,72	20,79	217,98	19,93
Aggreko Boutoute&Kolda RI	4,61	211,71	0,00	
Aggreko Boutoute&Kolda RNI	14,05	150,69	0,00	
Malicounda Power	363,80	90,52	737,92	78,29
CES Sendou	340,65	106,21	582,85	74,04
Kounoune Power	132,09	108,05	146,85	91,51
Tobène Power	239,62	98,25	248,28	87,62
ICS	15,59	43,00	9,37	43,00
Contour Global	512,88	89,40	567,58	78,91
Solaire IPPs	350,13	63,63	342,85	64,98
PETN	395,56	69,42	382,48	71,15
KPS	1 398,06	94,76	1 357,49	85,31
<b>TOTAL</b>	<b>4 252,82</b>		<b>4 916,05</b>	

## Consommations de Combustibles des Centrales du RI Senelec :

La consommation de Fuel enregistrée en 2023 par les centrales de Senelec est de 345 915,82 tonnes soit 32 687,83 tonnes de plus qu'en 2022 (10,44%). L'utilisation du Gasoil est passée de 4 723,3 tonnes en 2022 à 1 817,17 tonnes en 2023. La consommation d'huile réalisée est de 1 250,76 tonnes contre 1 639,20 tonnes en 2022, soit une baisse de 23,69%.

### • Consommations de combustibles RI Senelec :

Combustibles (tonnes)	2022	2023	Ecart (2023/2022)	Variations (2023/2022)
Fuel lourd	313 227,99	345 915,82	32 687,83	10,44%
Gasoil	4 723,30	1 817,17	-2 906,30	-61,53%

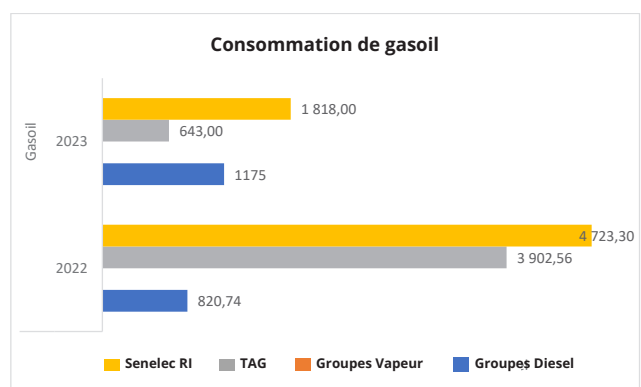
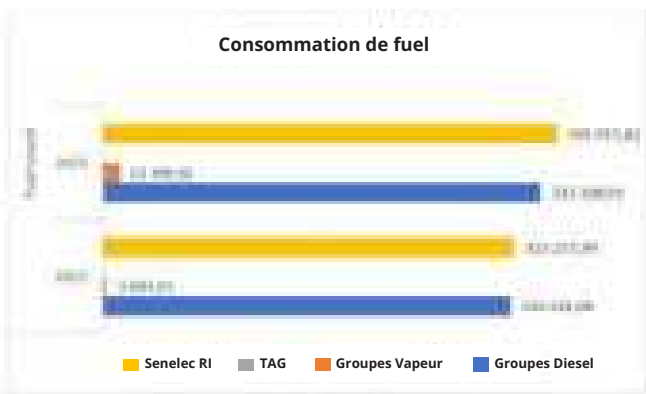


La répartition de ces consommations suivant les types de centrales affiche une part prépondérante de l'utilisation du Gasoil par les turbines à gaz.

Le fuel a été principalement utilisé par les groupes diesel, soit (99,01%) de la consommation totale de FO des groupes de Senelec.

• Les Consommations de combustibles par types de Centrales du RI Senelec :

Consommations de Combustibles (Tonnes, knM3)	Fuel Lourd			Gasoil		
	2022	2023	Var 23/22	2022	2023	Var 23/22
Groupes Diesel	310 134,08	333 208,91	7,44%	820,74	1 175	-43,16%
Groupes Vapeur	3 093,91	12 706,91	310,71%	-----	-----	-----
TAG	-----	-----	-----	3 902,56	643	-83,52%
<b>Senelec RI</b>	<b>313 227,99</b>	<b>345 915,82</b>	<b>10,44%</b>	<b>4 723,30</b>	<b>1 818</b>	<b>-61,51%</b>





• **Evolutions des Consommations de Combustibles Senelec et IPP**

	Consommations Combustibles	2022	2023	Variations
Senelec (RI)	Fuel (kg)	313 227 990	345 915 820	10,44%
	Gasoil (kg)	4 723 300	1 817 467	-61,52%
Achats (RI)	Fuel (kg)	548 900 911	642 010 416	16,96%
	Gasoil (kg)	1 280 109	97 644	-92,37%
	Charbon (kg)	170 212 171	261 558 628	53,67%
Senelec (RNI)	Fuel (kg)	5 982 571	0	-100,00%
	Gasoil (kg)	12 934 123	1 690 079	-86,93%
<b>Total Fuel (kg)</b>		<b>868 111 472</b>	<b>987 926 236</b>	<b>13,80%</b>
<b>Total Gasoil (kg)</b>		<b>18 937 532</b>	<b>3 605 190</b>	<b>-80,96%</b>
<b>Total Charbon (kg)</b>		<b>170 212 171</b>	<b>261 558 628</b>	<b>53,67%</b>

**Consommations Spécifiques de combustible (ramenées au HFO 380) et coûts spécifiques des groupes de Senelec :**

Pour l'année 2023, la consommation spécifique (CS) globale de combustibles ramenée au fioul HFO 380 s'élève à 204,93 g/KWh contre une cible dans le Contrat de performance de 215 g/KWh soit une performance de -10,07 g/KWh. Par rapport à la CS de 2022 (206,61 g/KWh), on note une amélioration de -1,68 g/KWh.

Cette amélioration se justifie par les performances réalisées par les groupes diesel (C4, C6, C7, ) et par une faible utilisation et une indisponibilité des groupes tels que : C3, Kahone 1, TAG2, TAG4 804 et aussi de l'arrêt des centres secondaires suite à leur raccordement dans le RI.

Durant les quatre dernières années, la consommation spécifique globale moyenne a évolué comme indiqué dans le tableau ci-dessous :

Année	2021	2022	2023
Consommation spécifique (g/KWh)	209,89	206,61	204,93

Le coût spécifique réalisé en 2023 est de 74,29 F CFA/kWh. Il a baissé de 12,73 F CFA/kWh par rapport à 2022 (87,02 F CFA/kWh). Cette baisse du cout spécifique est principalement due à :

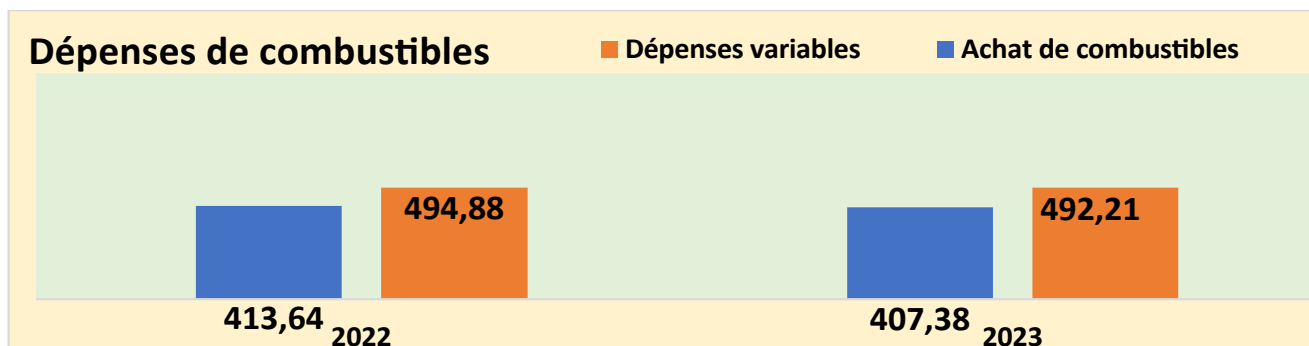
- Baisse du prix du baril de 20,62 \$ comparé à l'année 2022. Le prix moyen annuelle du baril en 2023 est 82,80 \$ contre 103,42 \$ en 2022 ;
- L'indisponibilité de la turbine à gaz 4 ;

- L'indisponibilité du 301 ;
- L'interconnexion de la plupart des centres.

• **Dépenses de combustibles et coût variable du kWh :**

Les achats de combustibles ont atteint un montant total hors TVA de 407,38 milliards de FCFA en 2023 contre 413,64 milliards de FCFA en 2022 soit une baisse de 6,26 milliards de FCFA (-1,51%).

PRODUITS	2022	2023	2023/2022	
			Ecart	Variation
Fuel lourd	361,91	361,03	-0,88	-0,24%
Gasoil	14,16	2,38	-11,78	-83,21%
Huile	1,90	1,73	-0,17	-8,84%
Charbon	35,67	42,23	6,56	18,40%
<b>Achat de Combustibles</b>	<b>413,64</b>	<b>407,38</b>	<b>-6,26</b>	<b>-1,51%</b>
Autres dépenses	81,24	84,83	3,59	4,42%
<b>Dépenses Variables</b>	<b>494,88</b>	<b>492,21</b>	<b>-2,67</b>	<b>-0,54%</b>



## Coût variable de production :

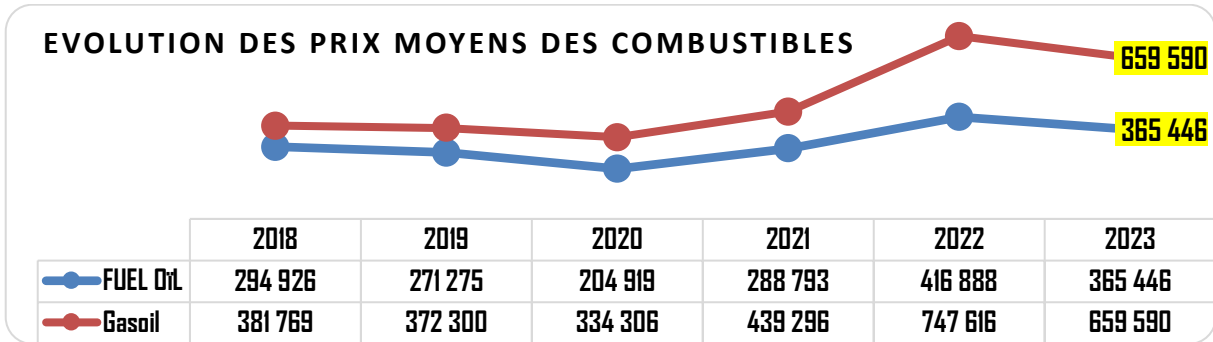
### • Prix du combustible

Le tableau donne les variations du prix de la tonne des combustibles utilisés par Senelec :

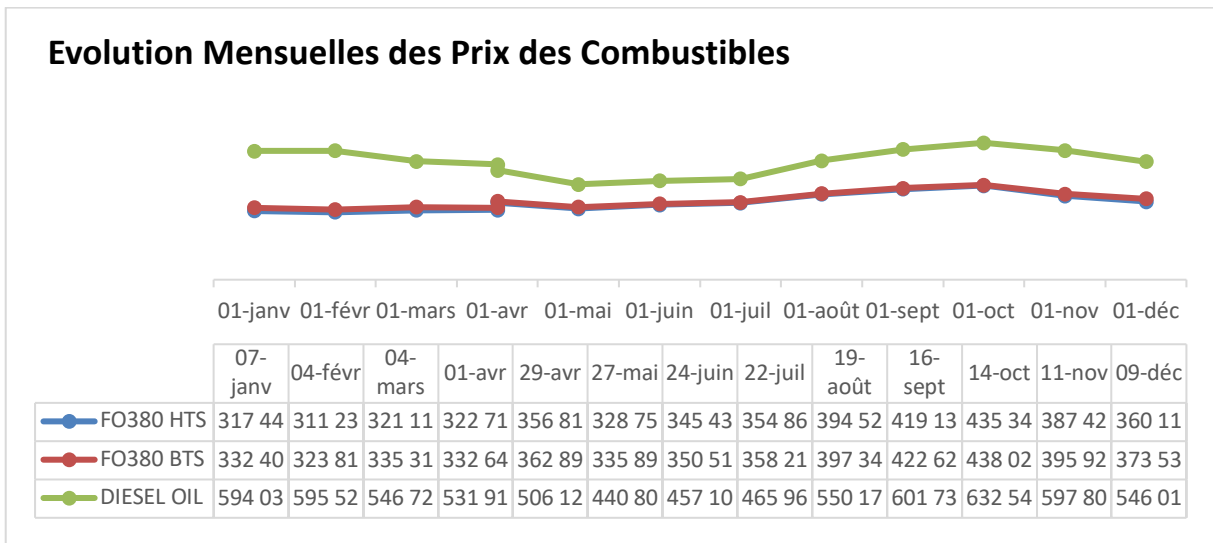
Prix de la tonne réalisée par combustible	2022	2023	2023/2022	
			Ecart	Variation
FO	416 888	365 446	-51 442,00	-12,34%
Gasoil	747 616	659 590	-88 026,00	-11,77%
Charbon	209 573	161 467	-48 106,00	-22,95%



**Evolution des prix moyens des combustibles de 2018 à 2023 :**



**Evolution mensuelle des Prix FO 380 (HTS et BTS) et DIESEL OIL en 2023**



**Coût variable du kWh :**

Le coût variable de production du kilowattheure pour l'ensemble du pays est de 73,97 F CFA/kWh contre 88,74 F CFA/kWh en 2022.

Il est de 73,89 F CFA/kWh pour l'ensemble du Réseau Interconnecté (y compris les achats) et 77,47 F CFA/kWh pour les unités du RI Senelec.



## Evolution des coûts variables de productions de 2022 à 2023 :

Cout Variable du kWh	2022	2023	2023/2022	
			Ecart	Variations
C3 Vapeur	123,43	109,11	-14,32	-11,60%
C4	84,38	75,91	-8,47	-10,04%
C6	82,88	76,4	-6,48	-7,82%
C7	88,73	80,33	-8,4	-9,47%
Kahone1	155,07	143,09	-11,98	-7,73%
<b>Total Diesel</b>	<b>86,21</b>	<b>75,91</b>	<b>-10,3</b>	<b>-11,95%</b>
TAG2	345,95	273,26	-72,69	-21,01%
TAG4	285,98	-----	-286	-100,00%
<b>Total TAG</b>	<b>321,39</b>	<b>273,26</b>	<b>-48,13</b>	<b>-14,97%</b>
<b>RI Senelec</b>	<b>86,23</b>	<b>77,47</b>	<b>-8,76</b>	<b>-10,16%</b>
Manantali	20,73	19,92	-0,81	-3,91%
Félou	20,76	19,92	-0,84	-4,05%
Gouina	20,79	19,93	-0,857	-4,12%
Malicounda Power	90,52	78,29	-12,23	-13,51%
Kounoune	108,05	91,51	-16,54	-15,31%
Contour Global	89,4	78,91	-10,49	-11,73%
Tobéne Power	98,25	87,62	-10,63	-10,82%
ICS	43,00	43,00	0	0,00%
Solaire Bokhol	79,88	81,46	1,58	1,98%
Solaire Malicounda	70,36	71,19	0,83	1,18%
Solaire Mékhé	78,91	80,81	1,9	2,41%
Solaire Ten Merina	75,5	76,9	1,4	1,85%
Solaire Kahone	83,22	86,48	3,26	3,92%
Solaire Sakal	69,78	70,96	1,18	1,68%
CES Sendou	106,21	74,04	-32,17	-30,28%
Scaling Solar Touba	26,26	26,62	0,36	1,37%
Scaling Solar Kahone	25,09	25,39	0,30	1,18%
<b>IPP Solaire PV</b>	<b>61,18</b>	<b>72,62</b>	<b>11,44</b>	<b>18,70%</b>
KPS	94,76	85,31	-9,45	-9,98%
PETN	69,42	71,15	1,73	2,49%
Aggreko Boutoute & Kolda RI	211,71	-----	-211,71	-100,00%
<b>Total Achat</b>	<b>81,59</b>	<b>72,62</b>	<b>-8,97</b>	<b>-10,99%</b>
<b>Total RI</b>	<b>82,86</b>	<b>73,89</b>	<b>-8,97</b>	<b>-10,83%</b>



**• Mouvements d'énergie :**

La production nette du parc du RI Senelec s'élève à 1 693,65 GWh pour une production brute de 1 730,19 GWh soit une consommation des auxiliaires de 36,11 GWh.

Les producteurs indépendants ont injecté 4 916 GWh sur le réseau interconnecté. L'énergie totale injectée sur le réseau de transport s'élève à 5 795,53 GWh pour une livraison aux postes sources de 5 688,00 GWh correspondant à un rendement production-transport de 98,14 %.

Le poste de Hann demeure le plus important du réseau en termes de consommation avec une part de 10%.

Le poste de Bel Air occupe le deuxième rang avec 9%, suivi du poste de Touba en troisième position avec 8%.

En quatrième position, nous retrouvons les postes de Sakal, Thiona et Mbao avec 6% chacun. Ils sont suivis par les postes de Cap des biches, Université, Aéroport, Kaolack et Kounoune avec 5% chacun.

Le poste de Malicounda représente 3% de la charge globale du RI suivi des postes de Diass, Tambacounda et Guédiawaye avec 2% chacun. En dernière position, nous avons les postes de Tobène, Thiès et Fatick. Les postes de Bakel Diamniadio ainsi que les nouveaux postes récemment mis en service (Kolda, Ziguinchor, Soma, Birkama) représentent moins de 1%.

La part de la consommation des clients HTB (ICS, SOCOCIM, Sen Eau Mékhé, Sen Eau KMS, Someta, Fabrimetal, Olam, TER, PETN et Malicounda Power) dans la production brute totale est de 8,37% cette année contre 8,07% l'année dernière.

Le tableau suivant donne les différentes réalisations :

Poste	Réalisation 2022 (MWh)	Réalisation 2023 (MWh)	Part 2023	Evolution 23/22
30 kV Hann	551 653	702 680	10,87%	27,38%
30 kV Cap des Biches	291 337	261 985	4,05%	-10,07%
6,6 - 30 kV Aéroport	311 449	315 306	4,88%	1,24%
30 kV Université	281 988	327 976	5,07%	16,31%
30 kV Thiona	292 822	403 915	6,25%	37,94%
30 kV Thiés numérique	60 641	79 431	1,23%	30,99%
30 kV Mbao	349 662	374 814	5,80%	7,19%
30 kV Malicounda	181 997	261 469	4,04%	43,67%
30 kV Kaolack	291 900	323 786	5,01%	10,92%
31 kV Fatick	45 772	73 931	1,14%	61,52%
30 kV Sakal	351 832	242 892	3,76%	-30,96%
6,6 - 30 kV Bel Air	514 306	486 769	7,53%	-5,35%
30 kV Dagana	81 505	50 987	0,79%	-37,44%
30 kV Matam	71 215	83 619	1,29%	17,42%
30 kV Bakel	26 316	29 692	0,46%	12,83%
30 kV Tobène	65 139	100 809	1,56%	54,76%
30 kV Diass	96 817	149 937	2,32%	54,87%
30 kV Touba	434 557	458 106	7,09%	5,42%
30 kV Diamniadio	25 704	86 041	1,33%	234,74%
30 kV Kolda	94 973	72 941	1,13%	-23,20%

Poste	Réalisation 2022 (MWh)	Réalisation 2023 (MWh)	Part 2023	Evolution 23/22
30kV Ziguinchor	94 870	124 890	1,93%	31,64%
30kV Guédiawaye	102 144	263 247	4,07%	157,72%
30kV Cicad	2 035	1 812	0,03%	-10,96%
30kV Tambacounda	132 724	96 099	1,49%	-27,59%
30kV Soma+brikama	28 137	286 912	4,44%	919,70%
Brikama	134 377	-----	-----	-----
ICS-Mines (Taïba)	11 070	32 135	-----	-----
OLAM	7 853	7 882	0,12%	0,37%
SDE-MEKHE	53 592	59 182	0,92%	10,43%
Sen Eau KMS (1, 2 &3)	75 876	82 558		
SOMETA	55 245	81 957	1,27%	48,35%
SOCOCIM	170 628	144 345	2,23%	-15,40%
Fabrimetal	95 168	96 943	1,50%	1,87%
30 kV Kounoune	284 348	273 789	4,24%	-3,71%
Aux PETN	286	1 748	0,03%	511,19%
Aux Malicounda Power	1 279	-----	-----	-----
Métal Sen	-----	6 162	-----	-----
TER	16 789	17 753,00	0,27%	5,74%
Kedougou	-----	30 994	-----	-----
<b>Total Distribution</b>	<b>5 688 006</b>	<b>6 495 492</b>	<b>100%</b>	<b>13,65%</b>

### • Qualité de service

Une très bonne qualité de service a été notée cette année avec un temps équivalent de Coupure de 0,639 jours contre 1,083 jours en 2022.

En effet, la clientèle a souvent été confrontée à des microcoupures résultant d'une part, des perturbations sur le RI et d'autre part, de l'intermittence des centrales à énergie renouvelables (EnR) et de la perte récurrente de l'interconnexion de la CIE à EDM (Cote d'Ivoire-Mali). Ainsi, le système électrique a subi 511 délestages, comprenant 295 délestages automatiques et 216 délestages manuels, ce qui représente une moyenne de 1,4 délestages par jour, comparé à 3,2 en 2022. Cette baisse s'explique par le déficit en combustible de l'année précédente, entraînant de nombreux délestages tournants pour les clients. L'END est passée de 11,64 GWh contre 14,10 GWh en 2022 soit une performance de 17%. Cette performance de l'END s'explique principalement par :

- L'absence de délestage par manque combustible à la suite d'une bonne gestion de combustible contrairement à l'année passée où une END de 3 GWh a été générée suite à des délestages par manque combustible. ;
- Une diminution de 30% sur l'END liée aux travaux et manœuvres à la suite des bouclages du réseau et de l'augmentation des OMT.
- La diminution du nombre de déclenchements de lignes et de transformateurs témoignant une très bonne disponibilité des ouvrages HTB.

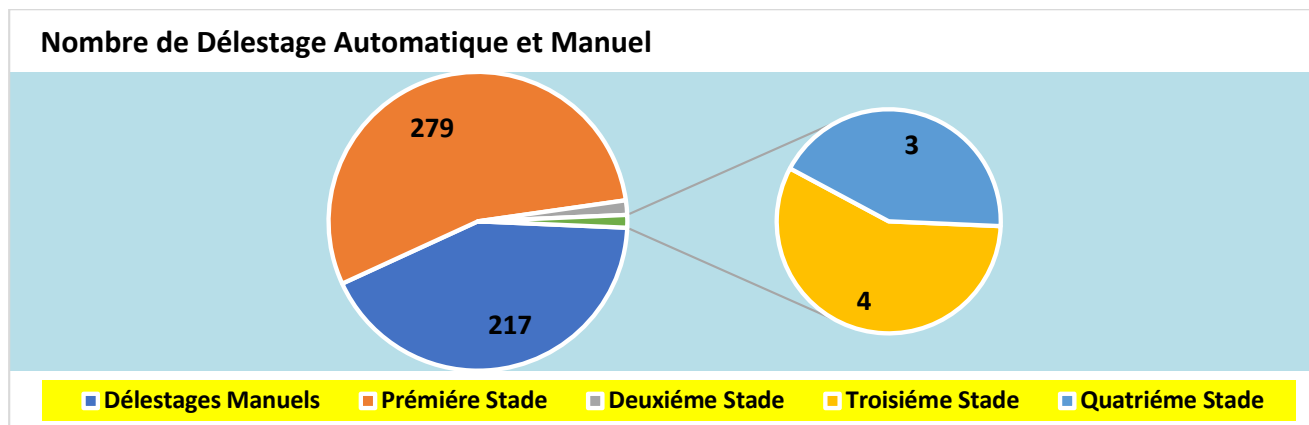
Le SAIFI qui donne la fréquence d'interruption moyenne chez les clients est de 15,80 en 2022 contre 8,40 en 2023 soit une baisse de 35,16%.

Le SAIDI qui mesure la durée moyenne d'interruption de service ressenti par le client est passé de 14h 20mn 12s en 2022 à 07h19mn00s en 2023.



Le tableau suivant donne le nombre de délestages automatiques et manuels selon la source :

Sources	Nombre de délestage automatique et manuel	Parts (%)
Délestages Manuels	217	42,47%
1 <sup>er</sup> Stade	279	54,60%
2 <sup>ème</sup> Stade	8	1,57%
3 <sup>ème</sup> Stade	4	0,78%
4 <sup>ème</sup> Stade	3	0,59%
<b>Total</b>	<b>511</b>	<b>100,00%</b>



**• INTERRUPTIONS DE SERVICES RESEAUX :**

Garantir la sureté du système électrique revient à assurer continuellement l'équilibre entre l'offre et la demande, ainsi que la disponibilité permanente de l'énergie vers les consommateurs. Cependant

le système électrique est parfois touché par des perturbations pouvant l'affecter de manière permanente ou ponctuelle. Ces perturbations résultent des incidents, des manœuvres et/ou des travaux. Elles peuvent aussi découler d'un manque de production (délestages et/ou effacements).

**Interruptions sur les réseaux par niveau de tension :**

Niveau de Tension	Interruptions 2022		Interruptions 2023		Evolution END (%)
	Nombre	END (GWh)	Nombre	END (GWh)	
6,6 kV Dakar	54	0,09	19	0,09	0,00%
30 kV Dakar	7 223	3,29	8 363	5	38,88%
6,6 kV hors Dakar	10	0,66	-----	-----	-100,00%
30 kV hors Dakar	16 853	4,149	13 929	5	22,13%
90 kV	55	0,11	11	0,13	18,18%
225 kV	63	-----	-----	-----	-----
<b>TOTAL interruptions</b>	<b>24 258</b>	<b>8,30</b>	<b>22 322</b>	<b>9,86</b>	<b>18,76%</b>

L'END générée au cours de cette année est de 11,64 GWh contre 14,10 GWh en 2022. Cette année, le système électrique n'a pas été affecté par un déficit en combustible, à la différence de 2022 où il a été confronté à une situation de précarité énergétique. Deux incidents majeurs ont été enregistrés :

- 14 janvier 2023 : déclenchement de la ligne CDB - Sococim par surcharge entraînant la séparation du RI et un manque de tension aux

postes sources de Dakar. L'END générée lors de cet incident s'élève à 354 MWh ;

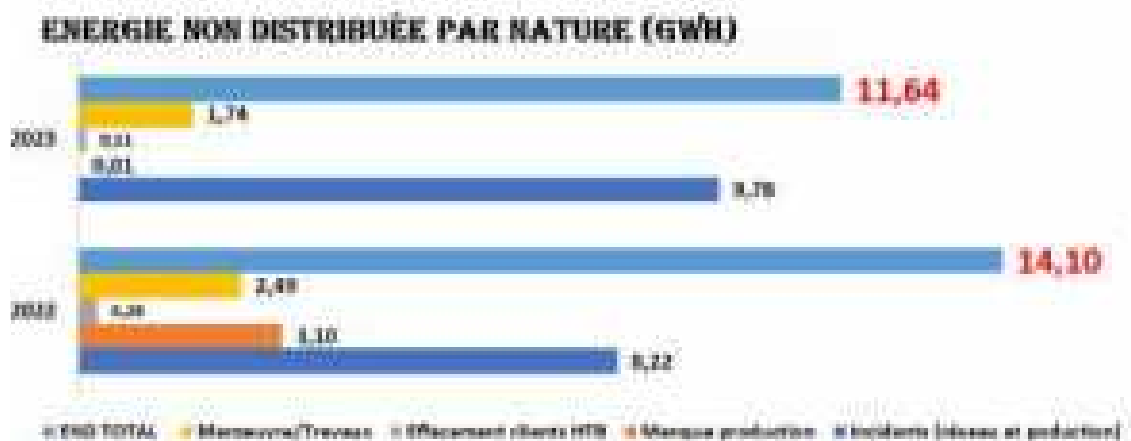
- 03 juillet 2023 : absence de tension généralisée sur le réseau interconnecté à la suite d'un défaut sur la ligne Férou - Gouina suivi du déclenchement de la ligne Kayes - Manantali entraînant une END de 1 679 MWh.

Ci-dessous la répartition de l'END par nature :

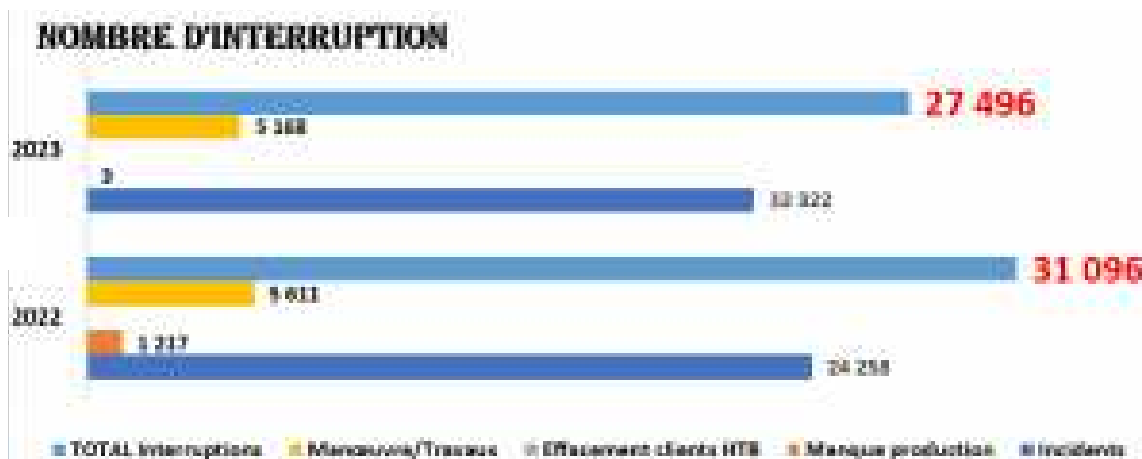
### Répartition des Interruptions par nature :

L'END total a diminué de 2,46 GWh (17,46%) par rapport à 2022 (11,64 GWh).

Nature	Interruption 2022 END (GWh)	Interruption 2023 END (GWh)	Evolutions (%)
Incidents (réseau et production)	8,22	9,78	18,87%
Manque production	3,10	0,01	-99,81%
Effacement clients HTB	0,29	0,11	-60,28%
Manœuvre/Travaux	2,49	1,74	-29,90%
<b>TOTAL interruptions</b>	<b>14,10</b>	<b>11,64</b>	<b>-17,46%</b>



Nature	2022	2023	Evolutions (%)
Incidents	24 258	22 322	-7,98%
Manque production	1 217	3	-99,75%
Effacement clients HTB	10	3	-70,00%
Manœuvre/Travaux	5 611	5 168	-7,90%
<b>TOTAL interruptions</b>	<b>31 096</b>	<b>27 496</b>	<b>-11,58%</b>



### INCIDENTS :

L'END générée par les incidents enregistrés sur le réseau HTB est de 130 MWh contre 110 MWh en 2022. Les plus remarquables de ces incidents ont été causés par :

- Le déclenchement de la ligne CDB-SOCOCIM par surcharge suite à la non remise de la ligne double terne CDB-PO2 & Hann-Kounoune après travaux entraînant la séparation du RI et

manque de tension sur les postes sources de DAKAR ;

- Le déclenchement des lignes BH91, BH92, BH93, Hann-Mbao et Hann-CDB2 à la suite d'un amorçage causé par un épervier sur le jeu de barres 90 kV au poste de Hann ;
- Le déclenchement de la ligne 225 kV Kayes – Manantali entraînant une perte de production des centrales hydroélectriques de l'OMVS.

**Le détail de l'ensemble des déclenchements est donné dans le tableau ci-dessous :**

Niveau de Tension	Incidents 2022		Incidents 2023		Evolution END (%)
	Nombre	END (GWh)	Nombre	END (GWh)	
90 kV	56	0,11	11	0,13	18%
225 kV	63	0,00	0	0,00	-----
<b>TOTAL interruptions</b>	<b>119</b>	<b>0,11</b>	<b>11</b>	<b>0,13</b>	<b>18%</b>

### MANŒUVRES ET TRAVAUX :

L'END liée aux travaux et manœuvres sur le réseau HTB ayant entraîné une interruption de service des clients haute tension a atteint 107 MWh, comparativement à 182 MWh en 2022. Pour cette année, deux travaux majeurs ont nécessité une interruption de service de quelques clients HTB. Il s'agit de :

- La coupure générale du poste de Someta pour une maintenance préventive sur les sectionneurs d'isolement des travées 90 kV Thiona et Olam avec la coupure des clients HTB Fabrimetal et Someta ;
- Travaux de maintenance pour vérification de l'état des étriers au niveau du bâtiment local transformation de l'usine Sococim.

Niveau de Tension	Manœuvres et Travaux 2022		Manœuvres et Travaux 2023		Evolution END (%)
	Nombre	END (GWh)	Nombre	END (GWh)	
90 kV	273	0,182	07	0,107	-41%
225 kV	242	0,00	-----	-----	-----
<b>Total Manœuvres et Travaux</b>	<b>515</b>	<b>0,182</b>	<b>07</b>	<b>0,107</b>	<b>-41%</b>

### DELESTAGES PAR MANQUE DE PRODUCTION :

Dans un système électrique, l'équilibre entre l'offre et la demande doit être maintenu en permanence. Cependant, à la suite du black-out survenu le 03 juillet 2023, la situation du système électrique a été impactée par l'indisponibilité de la centrale de Sendou et de la centrale de Tobène Power. Dans le but de préserver l'intégrité du réseau électrique, le Dispatching a procédé à l'effacement du client

HTB Sococim. A cet effet, une END de 120 MWh par manque production a été comptabilisée contre 3 391 MWh en 2022. L'absence de délestage par manque de combustible cette année s'explique par une très bonne gestion du combustible. En effet, le Dispatching a procédé à une substitution des centrales avec une faible autonomie de combustible par d'autres unités de pointe même si cela a engendré des surcoûts de production.

### Répartition des délestages à Dakar et dans les autres régions :

Niveau de Tension	Délestage et Effacements 2022		Délestages et effacements 2023		Evolution END (%)
	Nombre	END (MWh)	Nombre	END (MWh)	
6,6 kV Dakar	0	0	0	0	-----
30 kV Dakar	424	892	0	0	-----
6,6 kV hors Dakar	0	69	0	0	-----
30 kV hors Dakar	793	2 143	3	6	-99,72%
90 kV	10	287	3	114	-60,28%
<b>Total délestages et Effacements</b>	<b>1 227</b>	<b>3 391</b>	<b>6</b>	<b>120</b>	<b>-96,46%</b>

### EFFACEMENTS CLIENTS HAUTE TENTION

L'effacement implique une réduction temporaire de la consommation des clients HTB. Il constitue un levier d'exploitation très important pour assurer la sûreté du système électrique en assurant l'équilibre entre l'offre et la demande. Cette année, Senelec

n'a eu recours à l'effacement du client industriel Sococim que trois fois, lors de l'incident généralisé mentionné dans le paragraphe précédent. Au total, 114 MWh d'effacement ont été enregistrés, contre 260 MWh en 2022, ce qui représente une baisse de 56%.

SOCOCIM	2022	2023	Evolutions (%)
Nombre de fois	10	3	-70,00%
END (MWh)	260	114	-56,15%



## Activité Commerciale

### CLIENTÈLE :

En 2023, Senelec compte 2 410 431 clients soit un accroissement de 9,63% (+211 807 clients).

Clients	2022	2023	Variations (2023/2022)
Basse Tension	2 195 261	2 406 892	9,64%
Moyenne Tension	3 352	3 528	5,25%
Haute Tension	11	11	0,00%
<b>Total</b>	<b>2 198 624</b>	<b>2 410 431</b>	<b>9,63%</b>

### VENTES D'ÉNERGIE :

L'énergie totale facturée à l'ensemble de la clientèle est de 5 404, 54 GWh en 2023. Elle a augmenté de 11,15% (541,96 GWh) par rapport à 2022.

Ventes (GWh)	2022	2023	Variations (2023/2022)
Basse Tension	2 946,32	3 302,83	12,10%
Moyenne Tension	1 247,22	1 319,85	5,83%
Haute Tension	477,59	528,86	10,69%
Exportations (NAWEC)	191,45	253,18	32,24%
<b>Total</b>	<b>4 862,58</b>	<b>5 404,52</b>	<b>11,15%</b>

### CHIFFRE D'AFFAIRES SUR LES VENTES D'ÉNERGIE :

Le chiffre d'affaires total réalisé sur ces ventes (hors subvention pour gel de tarif) est de 695,66 milliards de FCFA HTVA en 2023. Il a augmenté de 29,84% (159,89 Milliard de FCFA) par rapport à 2022.

Ventes Hors taxes (milliards FCFA)	2022	2023	Variations (2023/2022)
Basse Tension	339,87	434,49	27,84%
Moyenne Tension	139,67	183,50	31,38%
Haute Tension	40,04	51,99	29,85%
Exportations	16,19	25,69	58,62%
<b>Total</b>	<b>535,77</b>	<b>695,66</b>	<b>29,84%</b>



## PRIX MOYEN :

Le prix moyen global du kWh est de 128,72 FCFA en 2023 contre 110,18 FCFA en 2022 soit une hausse de 18,54 FCFA (16,93%).

Prix moyen de l'électricité (FCFA/kWh)	2022	2023	Variations (2023/2022)
Basse Tension	115,35	131,55	14,04%
Moyenne Tension	111,99	139,03	24,14%
Haute Tension	83,84	98,35	17,30%
Exportations (NAWEC)	84,59	101,46	19,94%
<b>Total</b>	<b>110,18</b>	<b>128,72</b>	<b>16,83%</b>

### Basse Tension (BT) :

Le nombre de clients Basse Tension passe de 2 195 261 clients en 2022 à 2 406 892 en 2023 soit une hausse de 9,64%.

L'énergie facturée à cette catégorie de la clientèle s'élève à 3 302,83 GWh contre 2 946,32 GWh en 2022 soit une hausse de 12,10%.

Cette énergie BT représente 61,11 % du volume global des ventes de 2023. Le chiffre d'affaires réalisé sur les ventes BT est de 434,49 milliards de F CFA et a augmenté de 94,62 milliards de F CFA (+27,84%) comparé à 2022.

Le prix moyen du kWh en BT est 131,55 F CFA, soit une hausse de 14,04% comparé à 2022.

### Moyenne Tension (HTA) :

La clientèle Moyenne Tension a consommé 1 319,85 GWh soit 24,42% des ventes globales de Senelec.

Ces ventes MT ont augmenté de 72,63 GWh soit 5,83% par rapport à 2022.

Le chiffre d'affaires MT s'élève à 183,50 milliards de FCFA augmentant ainsi de 43,83 milliards (+31,39%) par rapport à 2022.

Le prix moyen du kWh MT est passé de 111,99 FCFA en 2022 à 139,03 FCFA en 2023, soit un accroissement de 24,14%.

### Haute Tension (HTB) :

En 2023, les ventes HT s'élèvent à 526,66 GWh contre 477,59 GWh en 2022 avec un plus de 51,07 GWh (+10,69%).

Le chiffre d'affaires réalisé en HT s'élève à 51,99 milliards de FCFA, soit une hausse de 11,95 milliards par rapport à 2022 (29,85%). Le prix moyen du kWh HT est de 98,30 F CFA soit une hausse de 17,30% comparé à 2022.

VENTES HAUTE TENSION (GWh)	2022	2023	Variations 2023/2022
ICS	10,83	29,39	171,34%
SOCOCIM	169,62	149,13	-12,08%
OLAM	7,73	8,07	4,38%
SDE	52,85	57,86	9,48%
Usine KMS3	74,89	82,23	9,81%
SOMETA	53,51	84,35	57,64%
Malicounda Power	1,2	0,10	-91,68%
Parc Eolien Taiba Ndiaye	0,29	1,78	514,14%
Ter	15,92	17,81	11,88%
FABRIMETAL SENEGAL	90,73	97,92	7,92%
<b>Total</b>	<b>477,59</b>	<b>528,66</b>	<b>10,69%</b>



### RENDEMENT :

Le rendement brut de Senelec a connu une baisse, il passe de 82,30% à 81,22%

Rendements	2022	2023	Ecarts
Rendement Brut Senelec	82,30%	81,22%	-1,08%

### RECOUVREMENT :

Répartition du CAE et des Encaissements en 2023

CENTRE DE GESTION	CAE brut (milliards FCFA)	Poids CAE brut	Encaissements (milliards FCFA)	Taux couverture CAE
DGC	337 652 712 065	59,64%	316 686 562 273	92,91%
DC1	63 547 168 318	11,22%	130 386 892 204	99,34%
DC2	21 098 044 232	3,73%	43 638 026 710	98,83%
DC3	12 997 493 215	2,30%	44 773 207 662	99,65%
DRCE	20 079 890 378	3,55%	39 387 587 855	97,19%
DRCO	71 699 147 117	12,66%	114 590 725 353	96,37%
DRN	29 298 085 460	5,17%	42 394 930 496	93,13%
DRS	9 825 019 507	1,74%	19 486 324 425	98,40%
VD autres directions	128 620	0,00%	6 147 129	128,79%
UNKNOWN	-----	-----	14 587 492	-----
<b>TOTAL SENELEC</b>	<b>566 197 688 912</b>	<b>100%</b>	<b>751 364 991 599</b>	<b>94,65%</b>

### Situation des créances à fin décembre 2023 Milliards CFA :

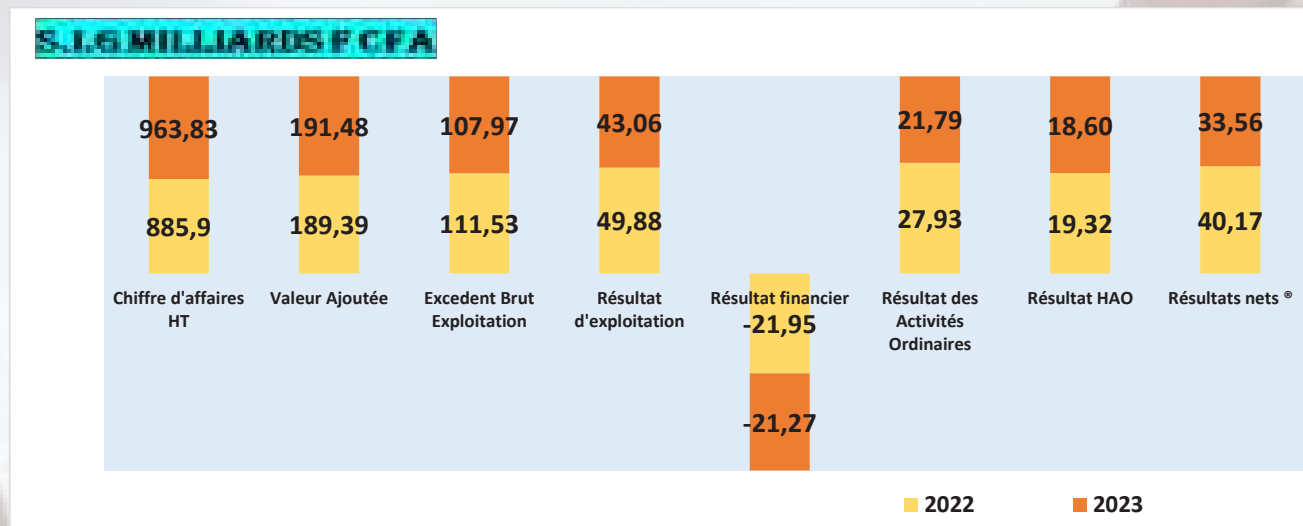
Créance	Janv-23	Déc-23	Ecart	Variation
Total Particuliers	87 016 119 411	113 158 213 899	26 142 094 488	30,04%
Total Administration	66 999 602 419	79 146 026 366	12 146 423 947	18,13%
Total Ambassades	2 453 947 191	2 560 837 249	106 890 058	4,36%
<b>Total Senelec</b>	<b>156 469 669 021</b>	<b>194 865 077 514</b>	<b>38 395 408 493</b>	<b>24,54%</b>

# Résultats Comptables :

L'exercice 2023 s'est terminé par un bénéfice net de 33,56 milliards de FCFA contre un résultat excédentaire de 40,17 milliards de FCFA en 2022 soit une diminution par rapport au résultat antérieur de près de 6,61 milliards.

## SOLDES INTERMÉDIAIRES DE GESTION (S.I.G)

S.I. G (Milliards F CFA)	2022	2023	2023/2022	
			Ecart	Variations
Chiffre d'affaires HT	885,90	963,83	77,93	8,80%
Valeur Ajoutée	189,39	191,48	2,09	1,10%
Excédent Brut Exploitation	111,53	107,97	-3,56	-3,20%
Résultat d'exploitation	49,88	43,06	-6,82	-13,67%
Résultat financier	-21,95	-21,27	0,68	3,10%
Résultat des Activités Ordinaires	27,93	21,79	-6,14	-21,99%
Résultat HAO	19,32	18,60	-0,72	-3,74%
<b>Résultats nets ®</b>	<b>40,17</b>	<b>33,56</b>	<b>-6,61</b>	<b>-16,45%</b>



### Chiffre d'affaires :

En 2023, le chiffre d'affaires, constitué des ventes d'énergie des Travaux et Services Vendus et des Produits Accessoires s'élève à 963,83 milliards de FCFA contre 885,89 milliards de FCFA en 2022 ; soit une hausse de 8,80 % par rapport à l'exercice précédent (77,93milliards de FCFA).

### Valeur Ajoutée :

La valeur ajoutée est de 191,48 milliards de FCFA en 2023 contre 189,39milliards de FCFA en 2022 soit une amélioration en valeur relative

de 1,10%(2,09milliards de FCFA).

### Excédent Brut d'Exploitation :

L'excédent Brut d'Exploitation de 2023 a régressé par rapport à son niveau de 2022. Il passe de 111,53 milliards en 2022 à 107,97 milliards en 2023 ; soit une baisse de 3,56 milliards de FCFA (-3,2%).

### Résultat d'Exploitation :

Le résultat d'Exploitation est passé de 49,88 milliards en 2022 à 43,06 milliards en 2023 ; soit une baisse de 6,82 milliards de FCFA (13,68%).



### Résultat Financier :

Quant au résultat financier, il s’est amélioré de 0,68 milliards de F CFA comparé à 2022 en passant de -21.95 milliards de F CFA en 2022 à -21,27 milliards en 2023

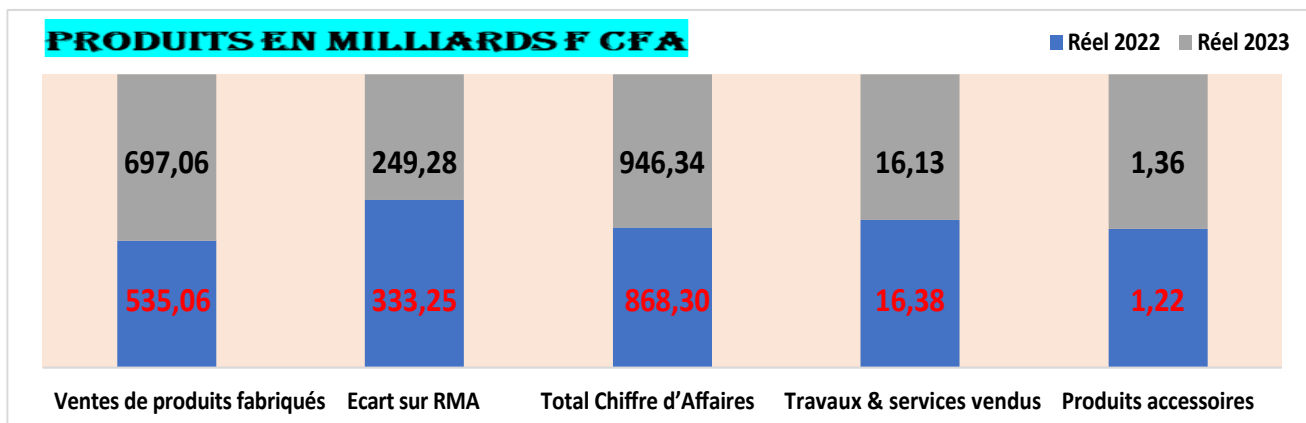
**Ainsi le résultat net de l'exercice 2023 est bénéficiaire de 33,56 milliards.**

### COMPTE DE RÉSULTAT :

#### 1. Produits :

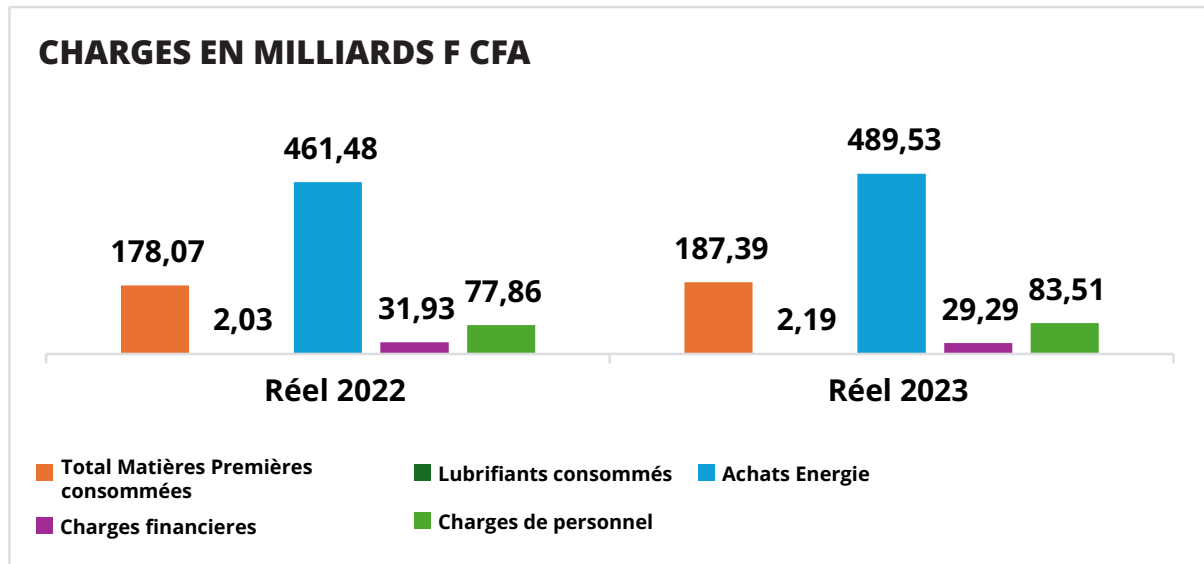
Le chiffre d'affaires des ventes, composé des ventes de produits fabriqués et de la compensation pour le gel de tarif, s’élève à 946,34 milliards de FCFA en 2023 contre 868,30 milliards de FCFA en 2022 ; soit une hausse de 78,04 milliards de FCFA (+8,99%). Les Travaux et Services Vendus ont atteint 16,13 milliards de FCFA et ont baissé de (1,53 %) sur les réalisations de 2022. Les Produits Accessoires ont connu une hausse de 0,14 milliard en passant de 1,22 milliard de FCFA en 2022 à 1,36 milliard de FCFA en 2023.

Produits (Milliards FCFA)	2022	2023	2022/2023	
			Ecart	Variations
Ventes de Produits fabriqués	535,06	697,06	162,00	30,28%
Ecart sur RMA	333,25	249,28	-83,97	-25,20%
<b>Total Vente de Produits fabriqués</b>	<b>868,30</b>	<b>946,34</b>	<b>78,04</b>	<b>8,99%</b>
Travaux & services vendus	16,38	16,13	-0,25	-1,53%
Produits accessoires	1,22	1,36	0,14	11,49%
<b>Total Chiffre d'Affaires</b>	<b>885,902</b>	<b>963,83</b>	<b>77,93</b>	<b>8,80%</b>



#### 2. Charges :

Charges courantes (Milliards FCFA)	2022	2023	Ecart 2023/2022	
			Ecart	Variations
Matières Premières consommées	169,14	163,38	-5,76	-3,41%
Frais sur Combustibles	14,32	19,94	5,62	39,25%
Variation Stock de Matière Première	-5,39	4,07	9,46	-175,51%
<b>Total Matière Première Consommées</b>	<b>178,07</b>	<b>187,39</b>	<b>9,32</b>	<b>5,23%</b>
Lubrifiants consommés	2,03	2,19	0,16	7,88%
<b>Achats Energie</b>	<b>461,48</b>	<b>489,53</b>	<b>28,05</b>	<b>6,08%</b>
Charges financières	31,93	29,29	-2,64	-8,27%
Charges de personnel	77,86	83,51	5,65	7,26%
<b>TOTAL</b>	<b>751,37</b>	<b>794,59</b>	<b>43,22</b>	<b>5,75%</b>



**Achats de matières premières et fournitures liées :** Ils sont à 675,06 milliards de FCFA en 2023 contre 652,88 milliards en 2022 soit une hausse de 3,40% (22,18 milliards de FCFA).

**Les achats d'énergie :** Ils s'élèvent à 489,53 milliards de FCFA en 2023 contre 461,48 milliards de FCFA en 2022 soit une hausse de 6,08% (28,05 milliards de FCFA).

**Les consommations des lubrifiants :** Ils se chiffrent à 2,19 milliards de FCFA contre 2,03 milliards de FCFA en 2022 soit une hausse de 0,16 milliard de FCFA (7,88%).

**Transports :** Les frais de transport réalisés en 2023 ont augmenté de 0,48 milliards de FCFA (15,53%) du fait principalement des voyages et déplacement du personnel à l'étranger. Les réalisations ont atteint 3,57 milliards de F CFA.

**Services Extérieurs :** Les Services extérieurs consommés en 2023 ont connu une hausse de 4,08 milliards de F CFA par rapport à l'exercice précédent avec 42,89 milliards de F CFA en 2023 contre 38,81 milliards de FCFA en 2022 soit (10,51%).

**Impôts et Taxes :** Les impôts et taxes sont en hausse de 6,91 milliards de F CFA en valeur absolue par rapport à 2022 (60,45%) passant de 11,43 milliards de F CFA à 18,34 milliards de F CFA. Cette variation s'explique par :

- TVA Supportée Non Déductible,
- Autres amendes et pénalités fiscales.

**Autres Charges :** Les autres charges enregistrées en 2023 ont évolué de 15,81 milliards (82,03%) par rapport à 2022.

Cette hausse s'explique principalement par la variation des postes suivants :

- Dotations aux provisions et dépréciations des autres comptes,
- Charges et pertes diverses.

**Charges de Personnel :** Les charges de personnel comptabilisées en 2023 (83,51 milliards de FCFA) sont supérieures à celles de 2022 (77,86 milliards de F CFA) de 5,65 milliards de FCFA soit 7,26 % en valeur relative.



## BILAN

Au 31 décembre 2023, Senelec affiche un total bilan de 2 085,75 milliards de F CFA, soit une augmentation de 233,06 milliards de F CFA (12,58%) par rapport à celui de 2022 qui est de 1 852,70 milliards de F CFA.

	2022	2023	2023/2022	
			Ecart	Variables
Capitaux Propres	1 114,73	1 110,15	-4,58	-0,41%
Actifs Immobilisés	1 184,06	1 299,58	115,52	9,76%
Actifs Circulants	585,05	723,56	138,51	23,67%
Passifs Circulants	611,96	771,93	159,97	26,14%
Trésorerie Active	71,52	54,01	-17,51	-24,49%
Trésorerie Passive	125,99	202,60	76,61	60,81%



### L'ACTIF :

**L'actif immobilisé** ; passe de 1 184,06 milliards de F CFA en 2022 à 1 299,58 milliards de FCFA en 2023 soit une hausse de 115,52 milliards de FCFA en valeur absolue soit 9,76 % en valeur relative.

**L'actif circulant** ; hors trésorerie a augmenté de 138,51 milliards de F CFA soit (23,67%). Les créances nettes sur les clients se chiffrent à 236,58 milliards de F CFA en 2023 contre 189,40 milliards de F CFA en 2022 soit une hausse de 47,18 milliards de FCFA. Les autres créances affichent un solde net de 453,88 milliards de FCFA contre 378,62 milliards de FCFA en 2022 correspondant à une hausse de 75,26 milliards de FCFA

**La trésorerie-Actif** ; elle est de 71,52milliards de F CFA en 2022 contre 54,01 milliards de FCFA réalisés en 2023 soit une baisse de 17,51 milliards de FCFA. Elle est essentiellement composée des valeurs à l'encaissement et des disponibilités dans les comptes

banques, les comptes spéciaux (domiciliations des créances et des comptes séquestres).

### LE PASSIF :

**Le Capital** : Le capital social de Senelec est de 175,24 milliards de francs au 31 décembre 2023.

**Les ressources stables** : Elles passent de 1 114,73 milliards en 2022 à 1 110,15 milliards en 2023 soit une baisse de 4,58 milliards de FCFA (0,41%).

**Le Passif circulant** : Il a augmenté de 159,97milliards de F CFA (26,14%) par rapport à 2022. Cette hausse est principalement due au passives sur les fournisseurs d'exploitation de 48,10 milliards de F CFA, aux dettes fiscales et sociales de 46,73 milliards de F CFA.

**Le Passif de trésorerie** : Il est passé de 125,99 milliards de F CFA en 2022 à 202,60 milliards de FCFA en 2023, soit une hausse de 76,61 milliards de F CFA (+60,81%).

# Bilan Social



## Effectifs :

Le personnel permanent de Senelec au 31 Décembre 2023 est de 3 435 agents, soit une hausse de 1,19 % par rapport à 2022 (3 394 agents).

Effectifs par collèges	2022	2023	Part (2023)	Variations (2023/2022)
Cadre	497	514	14,96%	3,31%
Maitrise	2 669	2 676	77,90%	0,26%
Exécution	228	245	7,13%	6,94%
<b>Total</b>	<b>3 394</b>	<b>3 435</b>	<b>100,00%</b>	<b>1,19%</b>

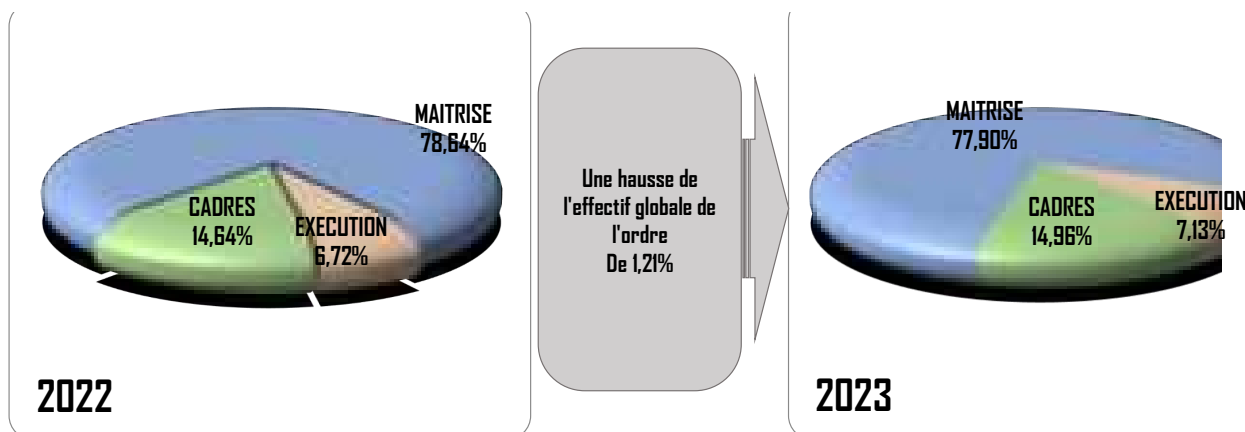
## EVOLUTION DES EFFECTIFS CDI INSCRITS





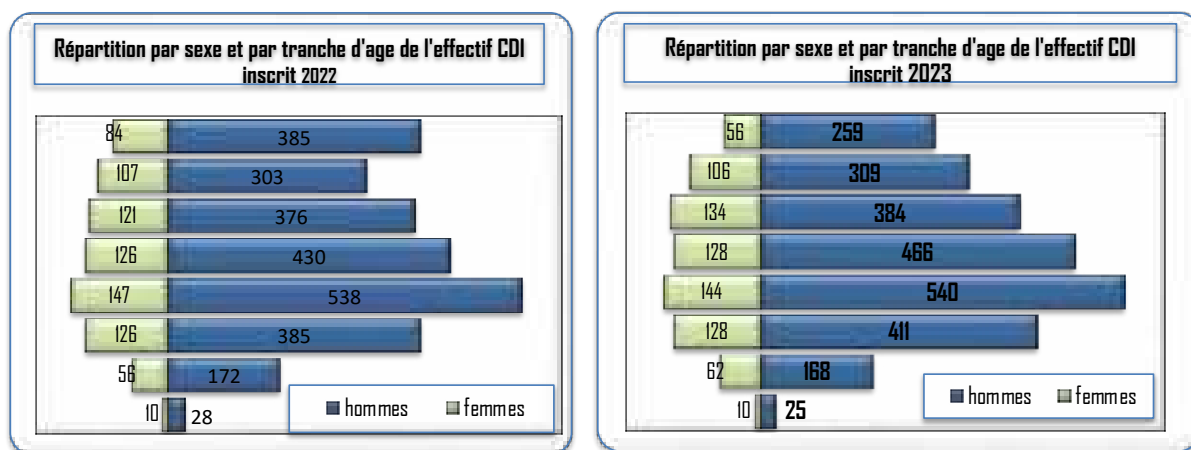
### Répartition du personnel par collège :

A fin 2023, Senelec compte 514 cadres, 2 676 agents maîtrise et 245 agents d'exécution. Le personnel connaît une hausse de 1,19%.



### Répartition du personnel par sexe et par âge :

Le personnel de Senelec est composé de 2687 hommes et 788 femmes. L'effectif âgé de 45 à 60 ans représente 36,33 % en 2023 contre 43,99 % en 2022. La moyenne d'âge est de 43 ans 07 mois pour l'année 2023. Le personnel âgé au plus 45 ans a diminué de 128 agents il passe de 1 376 agents en 2022 à 1248 agents en 2023.



### MOUVEMENTS DU PERSONNEL

Durant l'année 2023, 139 agents ont été recrutés soit :

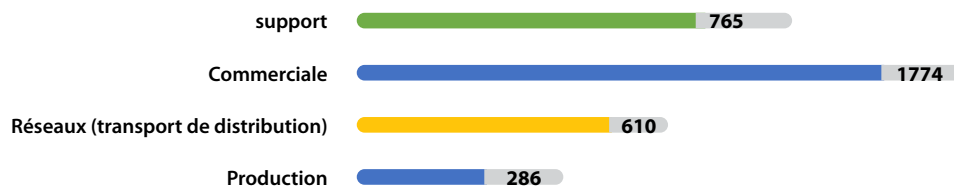
- 15 cadres,
- 86 agents de maîtrise,
- 38 agents d'exécution.

Les déperditions sont au nombre de 122 agents dont 105 départs à la retraite.



Fonctions	2023	Parts
Production	286	8,32%
Réseaux (Transport et Distribution)	610	17,76%
Commerciale	1774	51,64%
Support	765	22,28%
<b>TOTAL</b>	<b>3 435</b>	<b>100%</b>

### Effectifs par Fonctions 2023



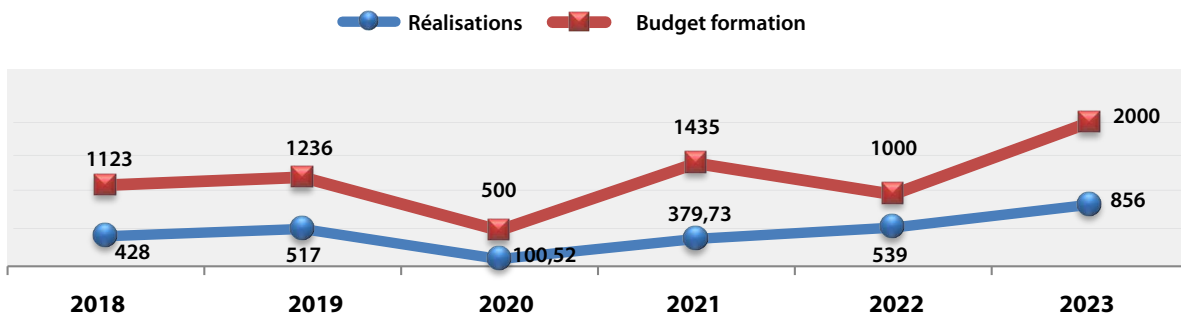
### FORMATION ET ENCADREMENT

L'effectif formé au Sénégal (CFPP et hors CFPP) est exprimé en homme. Jour et s'élève à 4543.

ANNEES	SENEGAL CFPP	SENEGAL hors CFPP	ETRANGER	TOTAL
2022	3 386	691	29	4 106
2023	3 834	581	128	4 543

Le coût de la formation est de 856,383 millions FCFA, soit un taux d'exécution de 43% par rapport au budget, contre 54% en 2022. En outre, l'effectif formé en 2023 a connu une hausse (4543) par rapport à 2022(4106).

### EVALUATION DU COÛT ET BUDGET DE FORMATION





## CONDITIONS DE TRAVAIL D'HYGIÈNE ET DE SÉCURITÉ

### Accidents de travail :

Accident de Site		Nature de l'accident		
		Accident de site	Accident de trajet	TOTAL
Année 2023	Avec arrêt de travail	12	16	28
	Sans arrêt de travail	0	1	1
	Décès	0	0	0
	Total victimes	12	17	29
	<b>Nombre de journées perdues</b>	<b>385</b>	<b>929</b>	<b>1 314</b>
Année 2022	Avec arrêt de travail	11	9	20
	Sans arrêt de travail	0	0	0
	Décès	0	0	0
	Total victimes	11	9	20
	<b>Nombre de journées perdues</b>	<b>321</b>	<b>793</b>	<b>1 114</b>

### Consultations médicales :

SITES	AGENTS	EPOUSES	ENFANTS	AUTRES	TOTAL
VINCENS	1 208	193	466	296	2 163
BEL AIR	319	8	20	140	487
IMM. Seydina KANE	1 526	55	228	97	1 906
HANN	1 195	28	91	117	1 431
GUEDEAWAYE	762	191	267	162	1 382
DISPATCHING	282	43	50	136	511
CAP des BICHES	1 142	446	662	582	2 832
RUFISQUE	177	42	97	118	434
REGIONS	233	105	190	33	561
<b>TOTAL</b>	<b>6 844</b>	<b>1 111</b>	<b>2 071</b>	<b>1 681</b>	<b>11 707</b>



# ANNEXES

---



2, Place de l'Indépendance | 100  
Fatick | Sénégal (100)  
BP 2000 - Dakar



Immobilier First Lagarde  
14, Boulevard City Moussé  
BP 22 400 Dakar - PSE1

**SOCIÉTÉ NATIONALE D'ÉLECTRICITÉ DU SÉNÉGAL**

**« SENELEC »**

28, Rue Victor  
BP - 03 - Dakar  
Sénégal

**RAPPORT DES COMMISSAIRES AUX COMPTES SUR  
LES ÉTATS FINANCIERS ANNUELS**

**Exercice clos le 31 décembre 2023**



2, Place de l'Indépendance | 385  
 Fx-Hôtel Indépendance (HP)  
 BP 2066 - Dakar



Immeuble First Layered  
 14, Boulevard D'Hydraste  
 BP 23 480 Dakar - Fatick

Société Membre  
 d'Ernst & Young  
 « SENELC »  
 Rapport des commissaires  
 aux comptes sur les états  
 financiers annuels  
 Domicile de la SF  
 Dakar, SENEGAL

**RAPPORT DES COMMISSAIRES AUX COMPTES  
 SUR LES ETATS FINANCIERS ANNUELS**

**SOCIÉTÉ NATIONALE D'ÉLECTRICITÉ DU SÉNÉGAL  
 « SENELC »**  
 28, Rue Verdun  
 BP 1 93 - Dakar  
 Sénégal

Dakar, le 28 juin 2024

**A l'Assemblée Générale,**

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre Assemblée Générale Ordinaire, nous avons présenté votre rapport relatif à l'exercice clos le 31 décembre 2023 tel :

- l'état des états financiers annuels de la Société Nationale d'Électricité du Sénégal (SENELC) tels qu'ils sont joints au présent rapport ;
- les vérifications spécifiques prévues par la loi et autres informations.

**1. AVIS SUR LES ETATS FINANCIERS ANNUELS**

**1.1. Opinion avec réserves**

Nous avons effectué l'audit des états financiers annuels de la SENELC qui comprennent au 31 décembre 2023 le bilan faisant apparaître un total de 2 085 716 millions FCFA, le compte de résultat présentant un chiffre d'affaires de 503 829 millions FCFA et un résultat bénéficiaire de 33 503 millions FCFA, le tableau de flux de trésorerie et les notes annexes.

À notre avis, à l'exception de l'existence des points énoncés dans le paragraphe « Paragraphe de l'opinion avec réserves », les états financiers annuels sont réguliers, exacts et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice, au regard des règles et principes comptables établis par l'Acte Uniforme de l'OHADA relatif au droit comptable et à l'information financière et au Système Comptable OHADA.

## 1.2. Fondement de l'opinion avec réserves

### a. Régime de propriété des immobilisations corporelles

La loi 2002-01 du 10 janvier 2002 a transféré à l'État du Sénégal la propriété des installations de production, de transport, de distribution, les postes et lignes électriques de la SENELEC ainsi que les droits immobiliers attachés à ces immobilisations, en précisant que les conditions de mise à disposition par l'État du Sénégal de ces immobilisations seront définies dans le contrat de concession de la SENELEC.

La nouvelle loi portant code de fiscalité n° 2021-31 adoptée le 09 juillet 2021 a confirmé la propriété de l'État sur lesdites installations existantes.

À ce jour, aucune convention entre la SENELEC et l'État du Sénégal ne précise les modalités d'utilisation desdites installations. Le transfert de propriété n'a pas été matérialisé dans les comptes de la société et les immobilisations concernées figurent toujours comme biens propres à l'actif du bilan de la société.

En conséquence, les états financiers de la SENELEC, tels que présentés au 31 décembre 2023, faisant apparaître dans son bilan, comme biens propres, des immobilisations appartenant à l'État du Sénégal, ne incluent pas l'application dans les comptes de la société des dispositions légales, et comptables en matière de régime de propriété des biens.

### b. Suscens de trésorerie à la clôture

L'analyse des états de rapprochement bancaire fait apparaître des suscens anciens antérieurs à l'exercice 2023 dont les travaux d'apurement ne sont pas encore finalisés à la date de préparation de ce rapport. Il s'agit principalement, d'une part d'encaissements reçus, comptabilisés par la société et non crédité par la Banque pour un montant de 0 116 millions de FCFA et d'autre part de décaissements postérieurs dans les relevés bancaires et non comptabilisés par la SENELEC pour 9 090 millions. En raison de la nature des suscens et de leur ancienneté, nous ne sommes pas en mesure d'apprécier l'impact éventuel de leur apurement sur les comptes de la société au 31 décembre 2023.

Nous avons effectué notre audit selon les normes internationales d'audit (ISA) tel que prévu par le Règlement n° 01/2017/CMF/ANAD portant harmonisation des pratiques des professionnels de la comptabilité et de l'audit dans les pays membres de l'OHADA. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section « Responsabilités des commissaires aux comptes relatives à l'audit des états financiers annuels » du présent rapport. Nous sommes indépendants de la société conformément au Code d'éthique des professionnels de la comptabilité et de l'audit de l'OHADA et aux règles d'indépendance qui encadrent le commissariat aux comptes. Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit avec réserves.

## 1.3. Responsabilités de la Direction et du Conseil d'administration relatives aux états financiers annuels

Les états financiers annuels ont été établis par la Direction et arrêtés par votre Conseil d'Administration. Les



Société Nationale  
d'Électricité de Sénégal  
« SENELEC »  
Rapport des commissaires  
aux comptes sur les états  
financiers annuels  
Exercice 2023

Notre annexe est ainsi complétée par la Direction des données disponibles à cette date.

La Direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle des états financiers annuels conformément aux règles et principes comptables de l'Acte uniforme de l'OHADA relatif au droit comptable et à l'information financière et du système comptable de l'OHADA, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers annuels exempts d'anomalies significatives, qui celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Lors de la préparation des états financiers annuels, il incombe au Conseil d'administration d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de fournir, le cas échéant, des informations relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la base de continuité d'exploitation, sauf si le Conseil d'administration a l'intention de mettre la société en liquidation ou de cesser ses activités ou s'il n'existe aucune autre solution alternative réaliste qui s'offre à elle.

Il incombe au Conseil d'Administration de surveiller le processus d'élaboration de l'information financière de la société.

#### 1.4. Responsabilité des Commissaires aux comptes relative à l'audit des états financiers annuels

Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnée que les états financiers annuels pris dans leur ensemble sont exempts d'anomalies significatives, qui celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, et d'émettre un rapport d'audit contenant notre opinion. L'assurance raisonnée correspond à un niveau élevé d'assurance qui ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément aux normes « ISA », permettra toujours de détecter toute anomalie significative qui pourrait exister. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce que, prise individuellement ou en cumulé, elles puissent influencer les décisions économiques que les utilisateurs des états financiers prennent en se fondant sur ceux-ci.

Notre responsabilité pour l'audit des états financiers annuels est décrite de façon plus détaillée dans l'annexe du présent rapport des commissaires aux comptes.

## 2. VÉRIFICATIONS ET INFORMATIONS SPÉCIFIQUES PRÉVUES PAR LA LOI

La responsabilité des autres informations incombant au Conseil d'Administration. Les autres informations se composent des informations contenues dans le rapport de gestion mais ne comprennent pas les états financiers annuels et notre rapport de commissaires aux comptes sur ces états financiers annuels, et des autres informations.

Notre opinion sur les états financiers annuels ne s'étend pas aux autres informations et nous n'exprimons aucune forme d'assurance que ce soit sur ces informations.

Dans le cadre de notre mandat de commissaires aux comptes, notre responsabilité est, d'une part, de faire les vérifications spécifiques prévues par la loi et les règlements, et ce faisant, de vérifier la sincérité et la

**Société Nationale  
 d'Électricité du Sénégal  
 « SENELEC »**  
**Rapport des commissaires  
 aux comptes sur les états  
 financiers annuels**  
 Exercice clos le 31  
 décembre 2023

concordance avec les états financiers annuels des informations données dans le rapport de gestion et dans les documents adressés aux actionnaires sur la situation financière et les états financiers annuels, et de vérifier, dans tous leurs aspects significatifs, le respect de certaines obligations légales et réglementaires. D'autre part, notre responsabilité consiste également à lire les autres informations et, par conséquent, à apprécier s'il existe une incohérence significative entre celles-ci et les états financiers annuels ou la connaissance que nous avons acquise lors de l'audit, ou encore si les autres informations semblent comporter une anomalie significative.

Si à la lumière des travaux que nous avons effectués lors de nos vérifications spécifiques ou sur les autres informations, nous concluons à la présence d'une anomalie significative, nous sommes tenus de signaler ce fait.

A l'exception des incidences des points décrits dans la section « Fondement de l'opinion avec réserves », nous n'avons rien à signaler à cet égard.

### Les Commissaires aux comptes

KPMG Sénégal

Papa Boucar GUEYE  
 Associé

Mazars au Sénégal

Taïbou MBAYE  
 Associé



Comité National  
d'Évaluation de Budget  
+ SENELEC  
Plan Financier annuel  
Approuvé le 31  
décembre 2023

## 1- ÉTATS FINANCIERS ANNUELS AU 31 DÉCEMBRE 2023



## En millions FCFA

BILAN ACTIF AU 31 DECEMBRE 2023						
Dénomination Comptable : SOCIETE NATIONALE D'ELECTRICITE DU SENEGAL				Exercice clos le		31/12/2023
N° Identification : 0014001 303				Date (en mois)		12
REF	ACTIF	Note	EXERCICE au 31/12/2023			EXERCICE au 31/12/2022
			BRUT	AMORTI et DÉVALUÉ	NET	NET
AD	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	3.2.04.1	10 000	4 000	4 000	4 000
AD	Frais de développement et de production		-	-	-	-
AD	Brevets, licences, logiciels et droits similaires		10 000	4 000	4 000	4 000
AD	Fonds commercial et droit au bail		-	-	-	-
AD	Autres immobilisations incorporelles		-	-	-	-
AI	IMMOBILISATIONS CORPORELLES	3.2.04.1	1 788 950	626 878	1 162 072	1 054 941
AI	Terrains		51 894	-	51 894	48 702
AI	Bâti		18 003	43 803	24 941	38 013
AI	Aménagements, agencements et installations		1 405 479	482 134	1 003 300	870 443
AI	Matériel, mobilier et outillage biologique		100 701	66 547	67 334	64 806
AI	Matériel de transport		16 746	13 408	3 334	1 836
AI	Avances et acomptes versés sur immobilisations		76 326	-	76 326	68 903
AF	IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES	3.2.04.2	66 664	6 766	66 678	66 621
AF	Titres de participation	3.2.04.2	30 816	6 766	33 033	33 770
AF	Autres immobilisations financières	3.2.04.2	35 848	-	34 645	32 851
AC	TOTAL ACTIF IMMOBILISE		1 845 944	633 644	1 228 650	1 161 661
BA	ACTIF CIRCULANT HAD		-	-	-	-
BB	STOCKS ET ENVOIS	3.2.04.3	10 000	611	9 989	10 000
BD	CRÉANCES ET EMPLOIS ASSIMILÉS		793 700	60 180	713 070	666 267
BD	Fournisseurs diversifiés autres		23 110	-	23 110	180
BD	Clients	3.2.04.4	570 361	35 766	235 076	180 401
BD	Autres créances	3.2.04.5	499 229	24 414	453 644	385 686
BE	TOTAL ACTIF CIRCULANT		774 000	66 557	720 660	666 647
BO	Titres de placement	4.8	345	-	345	160
BO	Valeurs à émettre	4.7	2 001	-	2 001	1 843
BO	Banques, chèques postaux, caisses et assimilés	4.8	67 004	1 424	61 170	67 627
BT	TOTAL TRÉSORERIE ACTIF		69 350	1 424	64 507	71 627
BU	Ecarts de conversion Actif	4.9	4 000	-	4 000	10 000
BE	TOTAL GÉNÉRAL		2 190 239	694 675	1 505 564	1 852 655



En millions FCFA

BILAN PASSIF AU 31 DECEMBRE 2023				
Dénomination Comptable : SOCIÉTÉ NATIONALE D'ÉLECTRICITÉ DU SÉNÉGAL			Exercice clos le	31/12/2023
N° Identifiant : 8914881 2023			Durée (en mois)	12
NIF	PASSIF	Unité	EXERCICE au	EXERCICE au
			31/12/2023	31/12/2022
			MF C	MF C
CA	Capital	4.10	175 336	175 336
OD	Apporteurs capital non appelé (-)		-	-
CD	Pertes liées au capital social		-	-
CE	Frais de constitution		-	-
CF	Réserves indisponibles		23 401	18 438
CC	Réserves libres		-	-
CH	Rapport à nouveau (-/+ DE -)		35 128	35 128
CJ	Résultat net de l'exercice (bénéfice + ou perte -)		33 983	40 173
CL	Subventions d'investissement		280 000	277 408
CM	Provisions réglementées		132 634	132 322
<b>CP</b>	<b>TOTAL CAPITAUX PROPRES ET RESSOURCES ASSIMILÉES</b>	<b>4.10</b>	<b>681 083</b>	<b>669 604</b>
DA	Emprunts et autres financements	4.11	426 888	412 428
DB	Dettes de crédit-bail et contrats similaires		-	-
DC	Dettes de location immobilière		-	-
DD	Provisions pour risques et charges		4 367	1 007
<b>DE</b>	<b>TOTAL DETTES FINANCIÈRES ET RESSOURCES ASSIMILÉES</b>	<b>4.11</b>	<b>431 255</b>	<b>413 435</b>
<b>DF</b>	<b>TOTAL RESSOURCES ÉTABLIES</b>		<b>1 112 338</b>	<b>1 083 039</b>
DM	Dettes circulantées SAC		48 237	27 133
DN	Clients, avances reçues		48	124
DJ	Fournisseurs d'équipement	4.12	440 195	392 044
DK	Dettes fiscales et sociales	4.13	182 629	186 792
DL	Autres dettes	4.14	400 040	58 811
DN	Provisions pour risques et charges à court terme		-	-
<b>DP</b>	<b>TOTAL PASSIF CIRCULANT</b>		<b>771 009</b>	<b>611 904</b>
DG	Banques, crédits d'escompte et de trésorerie	4.15	-	1 030
DR	Banques, établissements financiers et crédits de trésorerie	4.16	202 000	104 000
<b>DT</b>	<b>TOTAL TRÉSORERIE PASSIF</b>		<b>202 000</b>	<b>105 030</b>
DV	Écart de conversion-Passif		1 071	10
<b>DE</b>	<b>TOTAL GÉNÉRAL</b>		<b>2 085 795</b>	<b>1 892 099</b>

En millions FCFA

COMPTES DE RESULTAT AU 31 DECEMBRE 2023						
Dénomination L1000 : SOCIÉTÉ NATIONALE D'ÉLECTRICITÉ DU SÉNÉGAL					Exercice clos le	31/12/2023
N° Identification : 0014001 503					Exercice (en mois)	12
REF	LIBELLÉ	COTE	NOTE	EXERCICE au	EXERCICE au	
				31/12/2023	31/12/2022	
				en	en	
				FCFA	FCFA	
TA	Ventes de marchandises	A	+	-	-	
TA	Actifs de marchandises	-	-	-	-	
TB	Variation de stocks de marchandises	-B	-	-	-	
TA	<b>MARGE COMMERCIALE (somme TA à TB)</b>					
TC	Ventes de produits industriels	B	+	641 536	668 003	
TC	Tribaux, autres redevances	C	+	16 130	16 378	
TD	Produits accessoires	D	+	4 10	1 211	
XB	<b>CHIFFRE D'AFFAIRES (A + B + C + D)</b>			<b>661 776</b>	<b>685 592</b>	
TE	Production achetée (ou déstockage)	-E	-	-	-	
TF	Production immatérielle	-F	-	-	-	
TH	Subventions d'exploitation	-G	-	80	179	
TH	Autres produits	-H	-	11 473	27 008	
TI	Transferts de charges d'exploitation	-I	-	-	-	
TC	Achats de matières premières et fournitures liées	-J	-	470 065	492 481	
TD	Variation de stocks de matières premières et fournitures liées	-K	-	4 600	(5 455)	
TE	Autres achats	-L	-	21 076	11 041	
TF	Variation de stocks d'autres approvisionnements	-M	-	(8 178)	(7 025)	
TF	Transports	-N	-	3 675	3 087	
TF	Services extérieurs	-O	-	42 866	38 000	
TF	Impôts et taxes	-P	-	18 341	11 430	
TF	Autres charges	-Q	-	35 977	19 273	
XC	<b>VALEUR AJOUTÉE (B + C + D) + (somme TC à TF)</b>			<b>191 478</b>	<b>189 389</b>	
FE	Charges de personnel	-R	-	81 813	77 660	
XD	<b>EXCÉDENT BRUT (FE - CITATION (XC - FE))</b>			<b>109 665</b>	<b>111 729</b>	
TJ	Rapports d'amortissements, provisions et dépréciations	-S	-	17 633	14 268	
FL	Dotations aux amortissements, aux provisions et aux dépréciations	-T	-	82 738	80 516	
XE	<b>RESULTAT D'EXPLOITATION (XD - T - FL)</b>			<b>49 394</b>	<b>49 945</b>	
TH	Revenus financiers et assimilés	-U	+	3 400	3 000	
TL	Rapports de provisions et de dépréciations financières	-V	-	4 180	6 683	
TH	Transferts de charges financières	-W	-	6	-	
RF	Frais financiers et charges assimilés	-X	-	21 077	20 000	
RF	Dotations aux provisions et aux dépréciations financières	-Y	-	8 217	11 100	
XF	<b>RESULTAT FINANCIER (somme TH à RF)</b>			<b>(11 273)</b>	<b>(11 940)</b>	
YB	<b>RESULTAT DES ACTIVITES ORDINAIRES (XE + XF)</b>			<b>38 121</b>	<b>38 005</b>	
TH	Produits des cessions d'immobilisations	-Z	+	11	730	
TC	Autres Produits HAO	-AA	+	18 668	18 668	
BD	Valeurs comptables des cessions d'immobilisations	-AB	-	1	-	
BF	Autres Charges HAO	-AC	-	-	-	
YH	<b>RESULTAT MORS ACTIVITES ORDINAIRES (somme TH à BF)</b>			<b>36 809</b>	<b>37 338</b>	
YI	Participations des mandataires	-AD	-	-	-	
YJ	Impôts sur le résultat	-AE	-	6 623	7 078	
YK	<b>RESULTAT NET (YH - YI - YJ - YK)</b>			<b>30 186</b>	<b>30 260</b>	



En millions FCFA

TABLEAU DES FLUX DE TRÉSORERIE DU 31 DÉCEMBRE 2023				
REF	LIBELLÉ		EXERCICE 2023	EXERCICE 2022
ZA	Trésorerie nette au 1er janvier (Trésorerie actif N-1 - Trésorerie passif N-1)	A	(11 400)	(21 011)
	Flux de trésorerie provenant des activités opérationnelles			
FA	Capacité d'Autofinancement Globale (CAGL)		83 933	102 943
FB	- Variation de l'actif circulant HAO (1)		-	-
FC	- Variation des stocks		6 806	(2 728)
FD	- Variation des créances		(140 261)	(147 840)
FE	+ Variation du passif circulant (1)		162 130	126 070
	Variation du RF lié aux activités opérationnelles (FB+FC+FD+ FE) :		(69 525)	(64 496)
ZB	Flux de trésorerie provenant des activités opérationnelles (somme FA à FE)	B	47 527	61 543
ZR	Flux de trésorerie provenant des activités d'investissements			
FF	- Décaissements liés aux acquisitions d'immobilisations incorporelles		(217)	(730)
FG	- Décaissements liés aux acquisitions d'immobilisations corporelles		(170 388)	(134 840)
FH	- Décaissements liés aux acquisitions d'immobilisations financières		(4 435)	(537)
FI	+ Encaissements liés aux cessions d'immobilisations incorporelles et corporelles		11	749
FJ	+ Encaissements liés aux cessions d'immobilisations financières		1 264	483
ZD	Flux de trésorerie provenant des activités d'investissement (somme FF à FJ)	C	(170 854)	(134 825)
	Flux de trésorerie provenant du financement par les capitaux propres			
FK	- Augmentations de capital par apports nouveaux		-	-
FL	+ Subventions d'investissement reçues		30 427	17 403
FM	- Prélèvements sur le capital		-	-
FN	- Dividendes versés		-	-
ZF	Flux de trésorerie provenant des capitaux propres (somme FK à FN)	D	30 427	17 403
	Trésorerie provenant du financement par les capitaux étrangers			
FO	+ Emprunts		83 133	52 463
FP	+ Autres dettes financières		2 307	-
FG	- Remboursements des emprunts et autres dettes financières		(66 866)	(60 717)
ZI	Trésorerie provenant des capitaux étrangers (somme FO à FG)	E	18 574	1 746
ZF	Flux de trésorerie provenant des activités de financement (ZD à ZI)	F	31 001	19 149
X0	VARIATION DE LA TRÉSORERIE NETTE DE LA PÉRIODE (ZB+ZF)	G	(94 126)	(17 436)
X1	Trésorerie nette au 31 Décembre (Z+A)	H	(140 203)	(24 406)



28, Rue Vincens BP : 93 Dakar Sénégal  
Tél. : +221 33 839 30 30 Fax : +221 33 823 12 67  
Service clientèle : +221 33 867 66 66

[www.senelec.sn](http://www.senelec.sn)

